

INPRECOR

Correspondance de presse internationale

Numéro 294
du 2 au 15 octobre
1989

POLOGNE
Entre
démocratisation
et austérité



**ECOLOGIE/
AMERIQUE LATINE**
La poubelle
des pays riches

NICARAGUA
La transition
économique

HONGRIE
Une page d'histoire

15 FF - 4 FS - 85 FB



EUROPE
LA CHARTE SOCIALE

INPRECOR

Revue bimensuelle d'information et d'analyse publiée
sous la responsabilité du Secrétariat unifié
de la IV^e Internationale.

Éditée par Presse-Édition-Communication (PEC).

Administration : 2 rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil, France.

Directeur de publication : Christian Lamotte. Commission paritaire
numéro 59117, ISSN 1 0294 - 8516.
Imprimé par Rotographie.

SOMMAIRE DU NUMERO 294 Du 2 au 15 octobre 1989

- 3 EUROPE
La Charte sociale : l'impossible "défi"
de la social-démocratie
Claude GABRIEL
- 8 PAYS-BAS
Nouvelle coalition, même politique ?
Robert WENT
- 10 NICARAGUA
Une transition économique difficile
Interview de Luis CARRION
- 13 Les bases du pacte social
Interview d'Edgardo GARCIA
- 15 ECOLOGIE/AMERIQUE LATINE
La poubelle des pays riches
Diane K. BARTZ
- 17 POLOGNE
Entre démocratisation et austérité
Cyril SMUGA
- 20 Mazowiecki vu par sa base
Cyril SMUGA
- 22 La société n'a pas pris le pouvoir
DOCUMENT
- 24 HONGRIE
De la République des conseils ouvriers...
aux géôles de Staline
Interview de Pal DEMENY
- 26

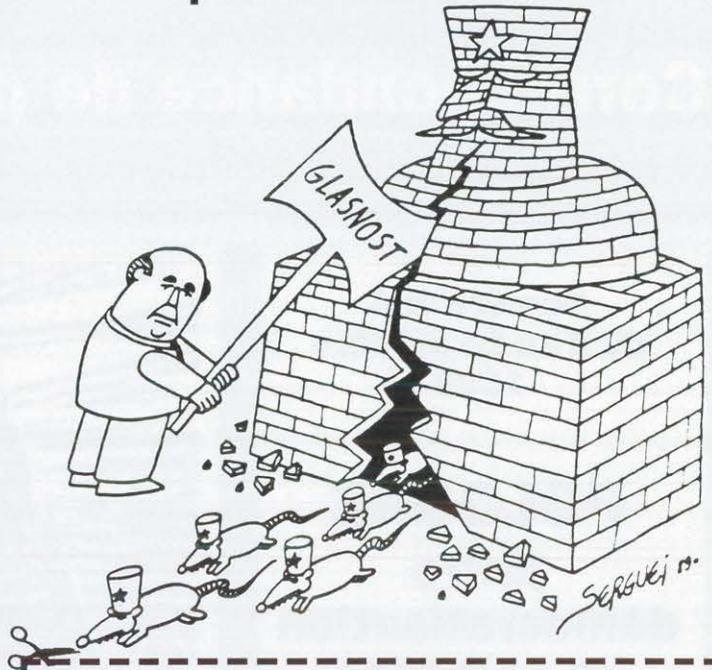


**La glasnost
et
ses limites**

Les articles signés ne représentent pas nécessairement
le point de vue de la rédaction.
Les articles non signés expriment les positions du Secrétariat
unifié de la IV^e Internationale.

Dans le prochain numéro d'*Inprecor*

DOSSIER : La glasnost et la crise des partis communistes



ABONNEMENT 24 NUMEROS PAR AN

Nom - Prénom

Numéro et Rue

Commune

Code postal Pays

Abonnement Réabonnement

Chèques bancaires et chèques postaux libellés à l'ordre de "PEC",
à adresser à *Inprecor*, 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil, France.
Virements bancaires à "PEC", BNP, agence Robespierre, 153 rue de Paris, 93108
Montreuil, France, compte numéro 230179/90.
Virements postaux à "PEC", compte chèque postal numéro 2.322.42 T Paris

- Abonnement tous pays (voie de surface) :
140 francs pour six mois ; 280 francs pour un an.
- Abonnement avion (Europe, Afrique du Nord, Moyen-Orient, DOM-TOM) :
155 francs pour six mois ; 310 francs pour un an.
- Abonnement avion (Afrique et Amériques) :
180 francs pour six mois ; 360 francs pour un an.
- Abonnement avion (Asie) :
195 francs pour six mois ; 390 francs pour un an.
- Pli fermé : France :
200 francs pour six mois ; 405 francs pour un an.
- Autres pays (voie de surface) :
215 francs pour six mois ; 430 francs pour un an.
- Pli fermé par avion : nous écrire.

**Diffusé dans les librairies par Diffusion Populaire
- 14 rue de Nanteuil, 75015 PARIS -
Tél : 45.32.06.23**

La charte sociale

l'impossible "défi" de la social-démocratie

PROFITANT des divisions et des hésitations que l'intégration européenne provoque au sein de nombreux partis de droite, les socialistes plaident pour une Europe unie, capable tout à la fois de satisfaire les besoins capitalistes du "grand marché", et de défendre les acquis sociaux. Les voilà donc candidats pour mettre en place l'Europe des patrons et, en même temps, candidats pour défendre les intérêts des travailleurs. Devant la difficulté objective de ce projet, ils n'en finissent plus de prétendre relever ce "défi".

Jacques Delors, président de la Commission de Bruxelles, écrit notamment : "Et si l'Europe était devenue le lieu, sinon le moyen actuel d'accomplissement de l'intuition social-démocrate ? Et si la dimension européenne s'imposait, face aux mutations externes ou internes qui ont abouti à l'usure du modèle ? (...) Car le projet social-démocrate est, aujourd'hui, confronté à deux défis qui menacent conjointement et indépendamment son avancée : le défi externe de la mondialisation, et le défi interne porté par des aspirations et des comportements nouveaux"(1). Pourtant, à peine les élections européennes étaient-elles passées que les discours se faisaient plus modérés et plus réalistes.

Au départ de la démonstration de la thèse social-démocrate, se trouve le "rapport Cecchini", qui aboutit à la conclusion que la libéralisation des marchés représentera un gain d'environ 175 à 255 milliards d'Ecus, pour les entreprises. Sur cette base, il en arrive à la

LORS DES DERNIÈRES élections européennes, les partis socialistes et sociaux-démocrates ont eu l'occasion de tenir de grands discours démagogiques sur le thème de la dimension sociale, dans l'actuelle construction européenne.

Champions toutes catégories de l'Acte unique, les socialistes ont tenté de répondre aux inquiétudes de leurs électeurs face aux bouleversements européens en cours, et ils se sont présentés, à l'occasion de cette campagne, comme les défenseurs inconditionnels d'une "Europe sociale". Par ailleurs, François Mitterrand, président de la Communauté économique européenne (CEE) pour six mois, promet de faire avancer la réalisation du volet social de l'Acte unique.

Claude GABRIEL

conclusion qu'il est possible de créer 1,8 millions d'emplois nouveaux, à moyen terme, puis 5 millions au total. Il serait donc possible de s'appuyer sur la rationalisation économique qu'implique l'Acte unique, pour empêcher l'approfondissement des inégalités et le recul des acquis, et pour pouvoir s'attaquer au problème du chômage.

Doutes et craintes

Des sondages d'opinion réalisés au début de l'année 1989, ont fait apparaître la montée de doutes et de craintes parmi les salariés, en ce qui concerne les conséquences de l'intégration européenne. En effet, c'est dans la pratique que les travailleurs ont commencé à percevoir les dangers que recèle l'Acte unique. Il s'agit, par exemple, des fusions d'entreprises et des restructurations industrielles qui sont justifiées par les patrons sur la base des défis européens, et qui débouchent inmanquablement sur des licenciements. Les perspectives, toutes théoriques et lointaines, du rapport Cecchini ne peuvent donc convaincre ceux et celles qui, dans l'imédiat, subissent les premiers effets dramatiques du grand marché. En revanche, les démagogues du "défi social" ne semblent guère s'émouvoir de la multiplication des accords entre firmes, des offres publiques d'achat (OPA), et des délocalisations industrielles qui participent à l'affaiblisse-

ment de la résistance ouvrière. Les partis socio-démocrates ne sont pourtant pas toujours insensibles à la perplexité de l'électorat populaire quant au projet européen. L'emphase donnée à la dimension sociale, durant la campagne électorale, répondait à cette attente.

Les syndicats montent au créneau

Mais les directions socialistes sont maintenant confrontées à un autre enjeu : celui des pressions et des critiques venant des bureaucraties syndicales elles-mêmes. Celles-ci sont sans doute préoccupées

par leur propre crédibilité auprès de leurs adhérents qui voient, avec inquiétude, se multiplier les attaques menées au nom de l'Europe.

On a vu, ainsi, Apolinar Rodriguez, dirigeant de l'Union générale des travailleurs (UGT, de l'Etat espagnol) expliquer : "Nous prenons de plus en plus nos distances avec le gouvernement qui applique une politique néo-libérale pour répondre aux préoccupations du patronat face à la construction européenne"(2). Jean Kaspar, de la Confédération française démocratique du travail (CFDT), explique de son côté : "Le problème n'est pas de savoir quelle Europe nous voulons. La CFDT n'acceptera pas une Europe réduite à un simple espace économique de restructurations, d'OPA"(3). Le même son de cloche s'entend maintenant dans toutes les directions syndicales. Certaines sont converties de longue date à la CEE, d'autres plus récemment. Toutes, aujourd'hui, s'inquiètent (à juste titre !) de l'avenir.

Mais elles s'interrogent surtout sur l'avenir de leur place institutionnelle dans une Europe où s'accroît la centralisation du capital et où les relations codifiées entre syndicats et appareil d'Etat national vont perdre un partie de leur fonctionnalité. Si certaines directions syndicales s'expriment ainsi, ce n'est pas par soucis de se battre farouche-



1) Europe sans frontières, Les Socialistes et l'avenir de la CEE. Recueil d'articles de dirigeants socialistes, EPO, Anvers, 1989. Dans le même ouvrage, le Hollandais Wim Kok écrit : "Le défi auquel les sociaux-démocrates sont, aujourd'hui, confrontés est de définir un nouveau système de relations de travail permettant au modèle social propre de l'Europe de continuer à se développer dans un sens positif".

2) Le Monde, 8 février 1989.

3) Le Monde, 8 juin 1989.



ment pour les revendications ouvrières. Le "réalisme" et la collaboration de classe ont, depuis longtemps, pris le pas sur toutes autres considérations dans leurs rangs. Mais c'est bien parce que les restructurations européennes vont bouleverser les relations institutionnelles du "contrat social", dont profitent ces bureaucraties, que nous les voyons hausser le ton et demander des garanties.

Désirs et réalités

Des contradictions apparaissent, alors, entre les désirs et les réalités. Car si les directions syndicales espèrent retrouver, au niveau européen, l'équivalent de l'intégration qu'elles ont acquise au niveau national, leurs amis des partis socialistes, eux, ne l'entendent pas toujours de cette oreille, notamment quand ils sont aux affaires dans un gouvernement, ou tout bonnement au sein de la Commission de Bruxelles.

La tonalité des propos n'est en effet pas la même entre ceux des socialistes qui sont au pouvoir, et ceux qui ne le sont pas. Laurent Fabius, par exemple, tête de liste du Parti socialiste français, aux élections européennes, n'est pas de ceux qui s'embarrassent de vieilles traditions socialistes. "Le développement croisé de la gauche et de l'Europe — dit-il — amènera certainement des remises en cause. En même temps, il peut être fécond pour les forces de gauche, car il nous oblige à nous interroger sur certaines de nos démarches traditionnelles : rôle du secteur public, efficacité des politiques de redistribution sociale, modalité de l'action éducative etc." (4).

Les bureaucraties syndicales ne sont d'ailleurs pas les seuls à s'inquiéter. Dans les partis sociaux-démocrates apparaît, maintenant, à divers niveaux selon les pays, la crainte que la dynamique engagée par l'Acte unique ne brise trop rapidement le vieux consensus, et ne vienne ainsi compromettre la paix sociale. Même en voulant croire fermement

aux extrapolations optimistes du rapport Cecchini, on ne peut ignorer désormais que la restructuration capitaliste occasionne des fermetures d'entreprises et des réductions d'effectifs. D'ores et déjà, les impératifs de la déréglementation et de l'ouverture des services publics à la concurrence, engendrent des réactions aussi importantes et aussi significatives que les grèves d'infirmières dans toute une série de pays de la CEE.

C'est pourquoi, y compris le dirigeant travailliste britannique, Neil Kinnock, dont on connaît le nouveau *credo* européen, déclare que "si 1992 est centré exclusivement sur la libre circulation des marchandises, des capitaux et de la main d'œuvre, c'est, en réalité, la libre circulation de la pauvreté, du chômage, et de la dépression que le marché uni instaurera" (5).

L'ambition socialiste

Ces mises en garde ne conduisent évidemment pas à une contestation du projet communautaire. La social-démocratie, dans sa globalité, s'est définitivement vouée à "l'œuvre européenne", en conformité avec les besoins du capitalisme. Mais consciente des contradictions nouvelles que cela fait apparaître, y compris dans ses propres rangs, elle ambitionne de reconstruire, au niveau européen, les conditions du compromis social dont elle s'est faite, jusqu'à présent, le porte-parole au niveau national. Défendant la perspective de garanties sociales au sein de l'Acte unique, un certain nombre de dirigeants socialistes expliquent, en effet, qu'un "bon social" est un atout pour la compétitivité industrielle face aux Etats Unis et au Japon. Selon eux, la mise en place, grâce à la construction européenne, de nouvelles "relations de travail" constituera une "force novatrice et productive" (6). Le dirigeant socialiste autrichien, Bruno Kreisky, écrit : "Ce n'est pas d'un capitalisme de spéculation, mais d'un capitalisme 'tempéré' dont nous avons besoin. (...) Le consensus est un processus cumulatif" (7).

Une partie de la social-démocratie tente de revitaliser, dans le cadre communautaire, un néo-keynesianisme qui est pourtant en crise au niveau national. Toutefois, elle plaide sans trop de conviction pour une sorte de modèle de développement européen. Mais pour cela, il lui faut considérer l'intégration économique communautaire comme un

objectif réalisable à court terme. La tentation est alors forte de proposer un espace économique protégé. Mais il n'en n'est précisément pas question dans l'Acte unique, puisque celui-ci répond aussi à une internationalisation croissante de l'économie mondiale. Le grand marché signifie "ouverture du marché" (jusqu'à un éventuel retour à des restrictions protectionnistes). Pour gérer la force de travail, le patronat n'a donc aucun scrupule à vouloir s'adapter, parfois, au modèle japonais (par exemple dans l'automobile), voire même à des modèles du Tiers-monde.

L'erreur de ce genre de raisonnement consiste à faire croire que le grand marché constitue fondamentalement un projet de tissu industriel européen homogène, face aux concurrents nippons et américains. Selon ce raisonnement, le patronat européen devrait donc, lui aussi, trouver son intérêt à jouer la carte d'une spécificité européenne, à savoir, la combinaison d'une forte productivité, d'un haut pouvoir d'achat et d'une importante protection sociale. C'est oublier que la mise en place du grand marché ne correspond pas simplement à un défi de compétition Europe/Amérique ou Europe/Japon. A cette première dimension se superpose celle de la réorganisation mondiale du capital. C'est ainsi que nombre de grandes firmes européennes ont déjà passé des alliances inter-européennes pour certaines de leurs activités mais aussi des alliances avec des entreprises américaines ou japonaises pour d'autres activités (8).

Une "éthique patronale" ?

L'exigence de l'Acte unique et de la marche vers l'unification de l'Europe ne signifie absolument pas qu'une sorte d'éthique patronale européenne soit en train de se constituer. Il est donc utopique de s'adresser au patronat pour obtenir un grand projet social européen, spécifique, source de nouveaux équilibres. Celui-ci ne semble guère s'émouvoir — et pour cause — du développement du travail précaire, des pressions en faveur du travail du dimanche, ou du travail de nuit des femmes, des attaques contre la Santé, etc. Rien de tout cela ne ressemble pourtant à l'image vertueuse d'un capitalisme "européen" cherchant son efficacité et sa compétitivité dans le bien-être social des salariés (9).

On s'étonne d'autant plus que cette ambition réformiste devrait dépendre

4) *Ibidem*.

5) *Europe sans frontière... Op. cité.*

6) Lire à ce propos les propos de F. Chalamet et F. Murrillo (co-auteurs du rapport "Pour une Europe sociale"), dans le numéro de mai-juin 1989 de la revue *Projet*.

7) *Pour en finir avec le chômage en Europe*, La Découverte, Paris, 1989, page 67.

8) Par exemple, sur 212 entreprises européennes passant un accord de recherche avec une autre entreprise, plus de 50% l'ont fait avec une entreprise non-européenne. Sur 197 filiales conjoints constitués dans la CEE, entre 1982 et 1985, 41% l'ont été avec une entreprise d'un pays extérieur à la CEE (Philippe de Woot, "Les entreprises de haute technologie et l'Europe", *Gestion économique*, Paris, 1988). Entre 1980 et 1984, les investissements extérieurs des entreprises européennes entre Europe, Etats-Unis et Japon ont été pour

38% en Europe, et 61% aux Etats-Unis (source : Eurostat). Par exemple, l'achat en vue par la firme française Michelin, de la firme américaine Uniroyal, pour une somme de 4 milliards de francs.

9) L'autre innovation (plus ou moins récente, selon les cas) de la part des partis socialistes, est celle du couplage du domaine social et du domaine écologique dans leurs mises en garde contre un grand marché trop libéral. Pour que tout cela soit louable, il faudrait démontrer l'absence de toute démagogie électoraliste de leur part, précisément au moment où s'accroît fortement le vote en faveur des Verts. Le meilleur moyen de faire cette démonstration, serait que les gouvernements contrôlés par ces partis prennent des mesures radicales en la matière, mettant en pratique l'idée juste selon laquelle il y a un rapport entre la défense et la protection des acquis sociaux, et la défense de l'environnement.

d'une sortie rapide de la crise et d'une forte croissance économique. Dès lors que deviendront toutes ces belles paroles si la croissance économique globale, dans la CEE, reste cantonnée au dessous de 4% dans les prochaines années (10) ?

Un enjeu considérable

Les dangers sociaux que la mise en place de l'Acte unique fait courir aux travailleurs sont de divers ordres :

- les restructurations industrielles et les nouvelles concurrences dans les secteurs des services (publics ou privés) occasionnent des licenciements, des changements dans les statuts et les conditions de travail, le blocage des salaires ;

- les risques d'alignement progressif du patronat sur les conditions les plus avantageuses dans la CEE, selon certaines branches, ou selon la situation globale dans certains pays, notamment ceux de l'Europe du Sud. C'est le risque de "dumping social", avec ce que cela peut entraîner comme dé-localisation d'entreprises vers les zones permettant l'abaissement des coûts sociaux de production (11) ;

- les effets de l'inégalité croissante des conditions de vie et de travail entre grandes régions, entre celles qui connaissent une croissance cumulative et celles qui connaissent un processus inverse ;

- l'aggravation de la pression fiscale sur les salariés, quand certains Etats chercheront à compenser les baisses de revenus produites par une réduction de la TVA, ou à empêcher la fuite des capitaux en réduisant l'imposition des revenus du capital ;

- les tentatives faites dans certaines branches d'utiliser la réorganisation européenne pour accélérer la modification de l'organisation du travail : flexibilité,

contrats à durée déterminée, sous-traitance, etc. ;

- le fait que le "grand marché" permet la libre implantation d'entreprises non-européennes : l'arrivée en force des firmes japonaises dans des pays comme la Grande Bretagne, l'Espagne ou la France, augure des pressions supplémentaires sur le terrain des conditions de travail (12).

Il faut encore ajouter les risques d'affaiblissement des capacités de réaction et de défense des mouvements ouvriers nationaux par rapport à une "multinationalisation" croissante des grandes entreprises et à des politiques décidées par la Commission de Bruxelles.

Concurrence entre les travailleurs

C'est globalement l'aggravation de la concurrence entre travailleurs européens qui constitue le plus grand danger pour les acquis sociaux : pression sur les systèmes de protection sociale et sur les règles de représentation des salariés dans les entreprises ; pression sur les salaires et les conditions de travail (13). Cette concurrence objective entre classes ouvrières au sein de la CEE met donc en jeu des problèmes de Droit et de législations nationales. Elle ne concerne pas seulement les rapports entre les salariés et leurs patrons, elle a trait aussi à l'histoire spécifique des Etats et des institutions nationales.

L'Acte unique cherche à accélérer l'intégration économique, en comptant sur les processus concurrentiels pour rationaliser l'appareil économique. Pourquoi la gestion de la force de travail échapperait-elle à ce *credo* de la concurrence ? Pourquoi le patronat accepterait-il (sans la pression des luttes sociales) des contraintes réglementaires dans ce domaine, quand toute la philosophie de l'Acte unique est de nier les directives administratives ?

L'Acte unique prévoit, en matière sociale, "un dialogue... pouvant déboucher sur des relations conventionnelles" (14).

"Charte", "socle", ou "déclaration"... ?

La Commission de Bruxelles s'est initialement penchée sur deux questions "sociales". Tout d'abord, celle de la libre circulation des travailleurs, qui est en réalité une condition nécessaire pour un vaste marché européen du travail (15). Ensuite, celle de l'inventaire des risques sociaux, afin "de déceler à temps les conséquences que la création du marché intérieur pourrait avoir sur l'emploi de catégories de personnes ou de régions déterminées, pour les prévenir, dans la mesure du possible, ou, à tout le moins, d'adopter les mesures compensatoires nécessaires" (16). Noble mission sans doute, mais somme toute, fort modeste.

Le débat prit une toute autre ampleur quand il fallut répondre à la question d'une éventuelle législation sociale européenne. Quelle peut être, en effet, l'ampleur d'une véritable réglementation sociale commune au sein de la CEE, compte tenu des motivations néolibérales de l'Acte unique, et des différences de situation entre chaque Etat ?

C'est en 1981 que le gouvernement socialiste français lançait l'idée d'un "espace social" européen. Depuis, beaucoup d'eau a coulé et, en 1989, Jacques Delors reconnaissait : "Si j'avais proposé l'espace social, j'aurais provoqué une guerre de religion, et l'Europe serait encore en pleine stagnation" (17). Dont acte ! Ainsi, Delors ne fait que suivre les orientations du patronat européen farouchement opposé à une législation sociale communautaire.

Il s'en suit un débat terminologique quelque peu étrange, les uns parlant d'une déclaration de principes, voire d'un "socle commun", les autres réclamant un texte contraignant avec valeur juridique. Répondant aux syndicats qui demandaient des garanties formelles, le même Delors réplique : "Je n'ai jamais dit que ce serait une directive. Une déclaration solennelle aurait une valeur



10) Voir à ce propos, les craintes exprimées dans le rapport de la Commission européenne pour l'emploi, présidée par Bruno Kreisky. *Pour en finir avec le chômage en Europe*, La Découverte, Paris, 1989, page 53.

11) Entre autres exemples, celui de la dé-localisation de Volkswagen, en Espagne, ou la fermeture de l'usine Peugeot, en Belgique.

12) Voir par exemple, la récente affaire Peugeot, en France.

13) Par exemple, à Volkswagen, flexibilité du travail le week-end en Espagne, alors que cela a été refusée par les travailleurs allemands.

14) Article 118 B.

15) Ceci inclut le libre accès aux emplois publics, le droit pour les chômeurs de continuer à toucher leurs indemnités s'ils changent de pays de résidence. L'article 118 A du traité stipule que les "Etat membres s'attachent à promouvoir l'amélioration, notamment du milieu du travail, pour protéger la sécurité et la santé des travailleurs, et se fixent pour objectif l'harmonisation, dans le progrès, des conditions existant dans ce domaine".

16) Rapport de Manuel Marin, vice-président de la Commission européenne, 7 septembre 1988.

17) *Libération*, 29 août 1988.

Les treize "droits fondamentaux"

prévus par la Commission de Bruxelles pour une "Charte sociale" européenne

- 1) libre circulation des travailleurs (en particulier frontaliers ou employés dans un autre Etat-membre) ;
- 2) emploi et rémunération (définition, notamment, d'un "salaire de référence équitable" pour les travailleurs temporaires) ;
- 3) amélioration des conditions de vie ("rapprochement dans le progrès" incluant l'aménagement et la flexibilité du temps de travail, assortis de la définition d'un temps de travail hebdomadaire maximum, mais aussi toutes les formes d'emploi atypique : emplois à durée déterminée, travail saisonnier, à temps partiel, intérimaire, du week-end, de nuit, etc.) ;
- 4) protection sociale (dont la fixation d'un revenu minimum pour les chômeurs en fin de droit) ;
- 5) liberté d'association et de négociation collective (en particulier au niveau européen "si les partenaires sociaux l'estiment souhaitable") ;
- 6) formation professionnelle ;
- 7) égalité de traitement entre hommes et femmes ;
- 8) information, consultation, et participation des travailleurs (l'accent est mis surtout sur la consultation des salariés des entreprises transnationales, pour l'introduction de nouvelles technologies, et en cas de restructuration comportant une incidence sur l'emploi) ;
- 9) protection de la santé et de la sécurité dans le milieu de travail ;
- 10) protection des enfants et des adolescents ;
- 11) garantie d'un revenu minimum pour les personnes âgées ;
- 12) protection des handicapés ;
- 13) protection des consommateurs.

morale considérable" (18) ! Ernst Breit, président de la Confédération européenne des syndicats (CES) (19) expliquait quant à lui, en mai dernier, au journal *Le Monde* : "Si M. Delors s'est prononcé clairement en faveur d'une déclaration solennelle, cela signifie qu'il a dit exactement le contraire de ce qu'il avait affirmé, il y a un an, à Stockholm" (20).

Bouillie indigeste

Dans un rapport faisant la synthèse de plusieurs séminaires de réflexion sur les aspects sociaux du grand marché, on peut lire cette bouillie indigeste : "Si l'on admet que les coûts du travail seront différents dans la longue période, en raison des inégalités de facteurs permettant le développement, il faut alors passer de l'idée de 'socle', à l'idée 'd'autoroute' qui indique la direction générale dans laquelle tous les pays doivent aller, avec des vitesses variables. Une 'convergence dynamique' est à imaginer. Elle prendra du temps. Encore faut-il que la convergence soit réelle" (21).

Que reste-t-il de cette cacophonie ? On s'achemine, pour le moment, vers une déclaration des Chefs d'Etat et de gouvernement. Ce ne serait qu'en juin 1990, que la Commission proposerait une série de mesures de mise en œuvre et une éventuelle "charte". Aujourd'hui, elle propose 13 droits fondamentaux (voir encadré ci-dessus) dont la formulation reste ambiguë et générale. Une législation contraignante n'est prévue que pour le droit à la santé et à la sécurité dans les entreprises. Le reste, dont le caractère juridique n'est pas établi, nécessite un accord unanime des Etats, mettant chacun à la merci d'un veto, ou imposant un compromis sur des bases minimales.

Il existe, d'ores et déjà, une série de réglementations établies qui sont en voie d'adoption. Il convient toutefois d'en dé-

tailler les limites, afin de prendre la mesure du vide juridique actuel.

Cela concerne tout d'abord les normes de conditions de travail (sécurité et santé sur les lieux de travail) qui permettent, en passant, de limiter les risques de concurrence déloyale. Ces directives fixent des seuils minimum, ne déterminent aucun système de contrôle, mais ne s'appliquent que si "la pratique et ou la législation en vigueur dans les Etats membres le permet".

Vient ensuite tout le domaine de la garantie des droits sociaux, ainsi que des structures de participation et d'information des travailleurs. C'est précisément là-dessus que porte le débat "charte", "socle", ou "déclaration". C'est également sur ces questions que la nouvelle présidence française de la Communauté fait grand bruit de ses ambitions. Mais comme à l'accoutumé, après beaucoup de verbiage radical dans les médias, les dirigeants français plaident maintenant pour que l'éventuelle "charte" puisse être adoptée sous forme de... recommandations, et qu'il faudrait laisser aux gouvernements l'initiative de l'intégrer dans leur Droit national. "Au lieu de jouer la politique du tout ou rien, mieux vaut jouer le consensus entre partenaires" ajoute le ministre du Travail.

Il y a également cette tentative de créer un statut de société anonyme eu-

ropéenne (SAE), pour les firmes qui sont implantées dans au moins deux pays, et qui bénéficieraient d'avantages fiscaux particuliers. Ce statut devrait permettre une représentation conjointe des travailleurs des divers Etats, selon un mode qu'il reste cependant à déterminer. Mais cela fait maintenant treize ans que ce projet de SAE est en chantier !

Plus généralement, le domaine des relations conventionnelles, prévue par l'article 118 B du traité (au cas où "les partenaires l'estiment souhaitable"), reste à peine ébauché. On en est, pour le moment, au niveau du souhait de "dialogue entre partenaires sociaux", sur le modèle des rencontres de Val Duchesse entre patronat européen et CES (22).

Les syndicats et tous les travailleurs ont intérêt à ce que cela débouche, un jour, sur des accords interprofessionnels et des conventions collectives de branche au niveau de la toute la CEE (23). Mais le patronat européen y reste farouchement opposé, car cela compromettrait rapidement les effets souhaités de l'Acte unique en matière d'avantages comparatifs et d'affaiblissement du mouvement ouvrier.

L'ensemble reste donc fort modeste (24) ! Et personne n'a osé pronostiquer un grand progrès à court terme. Les contraintes sont, en effet, diverses.

Obstacles subjectifs et contraintes objectives

La social-démocratie (principalement) justifie les retards dans la mise en place de la prétendue Europe sociale, par l'obstacle que constitueraient les gouvernements de la droite libérale, à commencer par celui de Thatcher. S'il est vrai que cette dernière a dénoncé, sans relâche, les projets de réglementation sociale contraignante, on ne saurait expliquer l'imbroglio actuel par le seul entêtement de la "dame de fer" ! L'argument du veto britannique sert, pour l'instant, à cacher l'hypocrisie d'une social-démocratie qui cherche, en réalité, à concilier l'inconciliable. Il ne fait pourtant aucun doute qu'elle suit, et continuera à suivre, les choix dictés par le patronat pour la mise en valeur du capital. C'est cela qui explique les glissements progressifs du gouvernement français en matière de "charte sociale", et la guerre en dentelles que des gens comme Delors prétendent mener face aux libéraux.

Plus sérieux est l'argument du Droit,

18) *Le Monde*, 8 juin 1989. Dans le rapport intitulé : "La dimension sociale du marché intérieur", qui constituait la première approche synthétique du problème par l'administration de Bruxelles, il était déjà écrit, en 1988, qu'entre une législation trop contraignante et un laisser-faire, il "peut exister une voie médiane, plus nuancée". *Europe sociale*, numéro spécial.

19) La Confédération européenne des syndicats (CES) regroupe 35 confédérations, dans 21 pays d'Europe de l'Ouest. Elle prétend associer ainsi 44 millions de personnes, soit 40% des travailleurs d'Europe de l'Ouest. La CGT française et les Commissions ouvrières espagnoles se sont vues refuser l'adhésion, jusqu'à présent. La CES a été fondée en 1973. Il s'agit, pour l'essentiel, d'une simple coordination.

20) Il s'agit du congrès de la CES qui s'est tenue dans la capitale suédoise, en 1988, au cours duquel Jacques Delors s'était prononcé en faveur d'un socle "négocié par les

partenaires sociaux et traduit ensuite en législation communautaire". *Le Monde*, 8 juin 1989.

21) *Europe Sociale*, Vol. 1, supplément 7/88, Bruxelles.

22) Val Duchesse, château de la région de Bruxelles, où une première réunion de ce type se tint, en novembre 1985.

23) Le projet de directives, du néerlandais Vredeling, sur la nécessité de consulter les salariés appartenant à un même groupe multinational européen, attend dans les cartons depuis des années.

24) Nous laissons volontairement de côté, pour cet article, la question du Fonds social et du Fonds régional, chargés en principe de donner les moyens de compensation aux Etats, pour remédier aux reculs sociaux ou aux difficultés régionales induites par le grand marché. On notera, toutefois, qu'il s'agit de mécanismes partiels, et a posteriori, dont l'usage dans des cadres nationaux ont déjà montré la très relative efficacité.

des législations, et des Etats. De quoi s'agit-il ? Dans la mise en place progressive d'une législation européenne, la question des prérogatives et des spécificités nationales sera inévitablement posée. Où commencera le domaine de la juridiction nationale, et où commencera celui de la juridiction européenne ? Comment unifier une telle diversité de situations, et comment satisfaire tout le monde ?

On retombe sur la contradiction à laquelle est aujourd'hui confrontée la classe dominante : avancée dans l'intégration européenne sans être, pour le moment, capable de résoudre la question de l'Etat européen. Il est en effet tout à fait significatif que *"dans la partie consacrée par le traité (de l'Acte unique) aux 'droits et intérêts des travailleurs', il n'est guère fait obligation de statuer sous une forme contraignante, et, de plus, l'adjonction d'une clause restrictive exclut ce domaine de la possibilité d'un vote à la majorité"*(25).

"Partage des tâches"

Face à ce dilemme, Delors conçoit l'avenir sous la forme d'une division des "tâches". Selon lui : *"La voie européenne ne consiste pas à vider de leur substance les pouvoirs nationaux, mais au contraire à recréer une marge d'autonomie, leur permettant d'assumer leurs tâches essentielles. (...) La voie européenne permettrait à un Etat re-situé d'assumer, à nouveau, sa mission de cohérence et d'orientation"*. Et de proposer une division entre, d'une part, l'échelon communautaire (macro économique), l'échelon national usant *"d'incitation budgétaires, fiscales et parafiscales les mieux aptes à transformer les structures lourdes du marché du travail"* et, d'autre part, l'échelon régional *"où se joue l'adaptation fine de l'offre et de la demande d'emploi"*.

Mais du projet à sa réalisation, il y a une marge. Car s'il s'agit de dégager l'exécutif européen de la paternité de toutes mesures concrètes ayant trait aux "structures lourdes" et à "l'adaptation fine" du marché du travail, comment prétendre vouloir, en même temps, doter la Communauté d'une vraie législation sociale s'imposant partout ?

Mais la difficulté ne s'arrête pas simplement aux contradictions internes de la bourgeoisie. Les législations nationales représentent des histoires spécifiques où se retrouvent les traditions et les acquis particuliers de chaque mouvement ouvrier. C'est ainsi que pour le difficile projet de SAE, les syndicats eux-mêmes sont partagés sur les options possibles de représentation des travailleurs, entre notamment les "modèles" allemand (de la cogestion), français, ou britannique.

Le grand dessein social-démocrate de doter l'Acte unique d'un complément social ressemble donc de plus en plus à une simple profession de foi. On ne peut, à la fois, se féliciter du caractère stimu-

lant des nouvelles concurrences que fait naître le grand marché, et vouloir limiter les concurrences sociales qui opposent les travailleurs, selon l'inégalité de leurs situations, d'un pays à l'autre ou d'une région à l'autre. La concurrence "vertueuse" qu'instaure l'Acte unique englobe évidemment la concurrence entre les conditions de travail, entre salaires, entre systèmes de protection sociale.

Deux pas en arrière

Alors que le grand patronat européen fait avancer la mise en place de l'Acte unique, la CES et le mouvement ouvrier en général, sont paralysés et dans la plus totale confusion. La social-démocratie en est la première responsable, notamment quand un Delors joue l'illusionniste devant le congrès de la Confédération des syndicats britanniques (TUC), en 1988, en expliquant que l'Europe sociale finirait par exercer une pression sur le gouvernement Thatcher. La direction travailliste a alors fait mine de croire qu'il suffirait de jouer cette carte pour défendre l'intérêt des travailleurs, et obtenir de nouveaux gains.

Rien n'est plus empoisonné pour le mouvement ouvrier que l'idée qu'il suffirait essentiellement de faire pression au sein des institutions européennes, afin d'éviter que les acquis sociaux ne soient menacés. C'est prendre pour argent comptant les discours lénifiants des "camarades socialistes", notamment ceux qui sont les plus engagés dans l'administration européenne, et penser que l'on peut négocier avec le patronat, sans le mettre sous la pression des luttes sociales. Ce dernier se prépare à d'importantes attaques contre les travailleurs, par le biais de diverses déréglementations. Il vise par là-même à remettre en cause certains acquis fondamentaux. L'enjeu est donc de taille, car c'est de cette transition que sortiront les futurs rapports de forces entre les classes. Croire que l'arme essentielle dont disposent les travailleurs est la pression au sein même des institutions européennes, pour ne pas dire la cogestion de la construction communautaire, est une illusion suicidaire.

La formulation de nouveaux acquis sociaux au niveau de toute l'Europe passera par des luttes. Rien ne viendra du bon vouloir patronal et guère plus de la gestion gouvernementale social-démocrate. Les travailleurs commenceront à s'opposer aux conséquences de l'intégration européenne dans leurs propres pays, peut être sans en discerner immédiatement l'aspect qui est déterminé à l'échelon européen. Mais ils prendront peu à peu conscience que les mêmes problèmes se posent aux autres salariés de la même entreprise ou de la même branche dans la CEE. La solidarité, puis la coordination des luttes apparaîtront alors comme une nécessité incontournable, afin de mettre en échec les plans patronaux et gouvernementaux. L'obtention de conventions collec-

tives de branches, ou la possibilité de regrouper les représentants de salariés de divers pays, pour négocier avec les patrons d'un trust, nécessiteront de nouvelles méthodes de lutte et l'établissement préalable d'un rapport de forces.

De nombreux commentateurs ont expliqué, ces dernières années, que le mouvement syndical devrait changer ses objectifs et ses formes d'organisation, dans la mesure où se multipliait le nombre d'entreprises de sous-traitance, les établissements de services, et que s'approfondissait la segmentation de la production. La réalité est beaucoup plus contradictoire, et on ne saurait accepter cette philosophie du *"small is beautiful"*, qui rejoint toute les théories sur la prétendue disparition de la classe ouvrière industrielle.

Créer les conditions d'un nouvel internationalisme

Il y a, sans aucun doute, une baisse des effectifs des grandes entreprises, et un accroissement de ceux des petites et moyennes entreprises (26). Mais cela ne décrit absolument pas le cours actuel de centralisation du capital. Or c'est de celui-ci que le mouvement ouvrier doit déduire ses objectifs. La multiplication des fusions et rachats, en Europe et ailleurs, met au contraire en évidence l'urgence d'une concentration similaire des forces ouvrières et syndicales. En prenant le contrôle de Plessey, GEC et Siemens ont "acheté" 26 000 travailleurs. La fusion récente de Daimler-Benz et de MBB aboutit à un groupe industriel employant 380 000 salariés ! L'heure n'est donc pas à une atomisation du mouvement syndical pays par pays, région par région, entreprise par entreprise, mais au contraire, à un sursaut pour briser les préjugés et recréer les conditions d'un nouvel internationalisme, pour la multiplication des liens entre les travailleurs.

La bureaucratie syndicale ne prendra évidemment pas cette direction. Ceci impliquerait, pour elle, de choisir le camp des luttes, de la démocratie et de la transparence, et celui de la rupture définitive avec les options social-démocrates. Le mouvement est pourtant engagé, objectivement, par la dynamique propre des luttes. Ce fut le cas avec la conjonction des luttes d'infirmières dans six pays européens. Aujourd'hui, par exemple, s'il se précisait que les métallos britanniques entament une lutte pour les 35 heures, pourquoi ne pas en profiter pour que, dans toute la métallurgie européenne, une lutte conjointe et coordonnée sur cet objectif voit le jour ? ■

25 septembre 1989

25) Bulletin de l'IREC, numéro 20, Paris, 1989, page 86.
26) Le problème de l'existence des syndicats dans les PME constitue, en effet, un sérieux problème pour le mouvement ouvrier.

Nouvelle coalition, même politique ?

LE PREMIER MINISTRE Ruud Lubbers a atteint facilement ses objectifs, lors des élections législatives du 6 septembre dernier. Le Parti démocrate-chrétien (CDA) conserve ses cinquante quatre sièges au parlement, en dépit du mécontentement engendré par sept ans de gouvernement de coalition de ce parti avec les libéraux de droite (VVD). Ces derniers perdent cinq sièges. Le Parti social-démocrate (PvdA) ne réussit pas à dépasser les chrétiens-démocrates et, au contraire, diminue ses voix et perd trois sièges. La nouvelle coalition verte de gauche, Groen Links (1), obtient trois sièges, ce qui reste bien en deçà des cinq sièges prévus par les sondages électoraux. Les trois petits partis chrétiens de droite gagnent un siège, et les "libéraux de gauche" (D66) trois, tandis que le Parti du centre, raciste et d'extrême droite, fait sa rentrée au parlement avec un siège.

Robert WENT

AL'ORIGINE de cette échéance électorale, anticipée d'un an par rapport au calendrier parlementaire, se trouve la crise gouvernementale du mois de mai. La rupture de la coalition fut produite par les désaccords intervenus entre les deux partis de gouvernement, au sujet des taxes proposées pour financer un plan contre l'énorme pollution de l'environnement. La presse internationale souligna qu'il s'agissait de la première crise de gouvernement produite par des raisons écologiques. Mais ce jugement ne contient qu'une partie de la vérité, puisque d'autres éléments se profilent derrière cette crise.

Un facteur important a été la crise de direction dans le VVD, qui créa une situation marquée par un déclin croissant de l'influence de ce parti dans la coalition gouvernementale et, par conséquent, une hégémonie de plus en plus écrasante de Lubbers et des chrétiens-démocrates. La frustration augmenta au sein du VVD, qui essaya de récupérer son image en proposant cette taxe "écologique". Cependant, les libéraux conservateurs ont raté leur manœuvre vis-à-vis de leurs électeurs, qui n'ont pas compris la rupture d'une coalition dont on leur avait toujours présentés les "succès", et qui ne souhaitaient pas un changement à travers les élections.

Un autre élément de la crise de gouvernement est lié à la reprise des luttes

ouvrières, limitée mais importante, ainsi qu'à la radicalisation de secteurs croissants du mouvement syndical. Sept ans de gouvernement CDA-VVD ont changé considérablement le système de distribution des revenus. Une grande partie des revenus des salariés, notamment celle qui était perçue à travers la sécurité sociale, a été transférée aux profits et aux revenus élevés. Depuis sept ans, les profits ont triplés et atteint un niveau qui amène plusieurs patrons à craindre un "retour de la révolte contre le grand capital".

Fin d'un rêve

Le dirigeant actuel du Parti social-démocrate, Wim Kok, avait signé en 1982 un accord avec l'association des entrepreneurs, à l'époque où il était encore le secrétaire de la principale fédération syndicale (2). Cet accord prévoyait une limitation des augmentations salariales pour favoriser un croissance des profits, à condition que ces derniers soient utilisés pour la création de nouveaux emplois. Naturellement, ce rêve ne se réalisa pas et maintenant, les travailleurs commencent à comprendre qu'ils ont été dupés.

Face à l'augmentation des profits, ouvriers et militants syndicaux n'acceptent plus aucune modération dans les revendications salariales. Depuis un an, les infirmières, ainsi que d'autres catégories de travailleurs, ont organisé des grèves pour une augmentation des revenus, des emplois et contre les charges excessives de travail. Souvent, ces

luttés se sont soldées par des victoires partielles. Aujourd'hui, les patrons craignent une "vague salariale" menaçant leur "vague des profits".

La possibilité d'une rupture de la coalition gouvernementale après l'échéance électorale prévue pour 1990, avait déjà été discutée par les entrepreneurs et dans les cercles dirigeants du Parti chrétien-démocrate, avant que ne se produise la crise de ce printemps (3). Ce n'est pas un secret que le premier ministre Lubbers, un entrepreneur qui fait partie des 27 000 millionnaires du pays, se soit déclaré favorable à une coalition avec les sociaux-démocrates. Son projet consiste à accepter les augmentations salariales et à faire payer aux ouvriers les investissements nécessaires à empêcher la destruction de l'environnement. Selon Lubbers, le PvdA a changé et est devenu plus "raisonnable". Il ne craint pas le retour des sociaux-démocrates au gouvernement, ni une augmentation du budget de l'Etat.

Des sociaux-démocrates "raisonnables"

Les libéraux de droite ont perdu quatorze sièges, lors des deux dernières élections, toujours après avoir participé au gouvernement. Aucun de ces sièges n'est allé aux chrétiens-démocrates. Le CDA a connu une croissance imprévue en 1986, et ensuite, il a réussi à se maintenir comme le premier parti à l'échelle nationale. Il s'agit de la force dominante dans le champ de la droite, bénéficiant d'une base électorale large et stable. Ce parti tend à effiloche son image de force chrétienne et se présente de plus en plus comme le parti des hauts revenus. Depuis le début des années 80, le nombre des non-croyants qui votent CDA connaît une croissance régulière. D'après les sondages, lors des dernières élections, 450 000 non-croyants (huit sièges) votèrent pour Lubbers.

Les sociaux-démocrates, quant à eux, ont lancé une campagne dépourvue de contenu. Leur mot d'ordre était : "il est temps de faire une autre politique". Mais le contenu qu'ils y mettaient n'était absolument pas clair. Entre les programmes électoraux de CDA, VVD, PvdA et D66, il n'y avait que des différences marginales. C'était un choix délibéré du PvdA, dont le but avoué était celui de former une coalition avec les chrétiens-démocrates. Après sept ans d'opposition, les sociaux-démocrates sont disposés à payer n'importe quel prix pour retourner au gouvernement. Cela explique la faiblesse de

1) La gauche verte (Groen Links) est une coalition formée par le Parti politique des radicaux (PPR), le Parti socialiste pacifiste (PSP), le Parti communiste (CPN), le Parti évangélique du peuple (EVP) et des militants indépendants. En 1986, le PPR obtint deux sièges et le PSP un, tandis que le CPN et l'EVP disparurent en perdant leurs sièges (respectivement trois et un).

2) La principale fédération syndicale est la Fédération des Syndicats Néerlandaise (FNV), qui compte plus de 900 000 adhérents.

3) Les sociaux-démocrates ont déjà formé une coalition de gouvernement avec les chrétiens-démocrates entre 1977 et 1981.



leur opposition parlementaire, ainsi que leur absence de toutes les luttes sociales (infirmières, etc.).

Le leader social-démocrate Wim Kok préféra entamer des pourparlers avec Lubbers, au lieu de dire où faudrait-il puiser les fonds pour financer une nouvelle politique : les profits, les hauts revenus, et les 14 millions de florins dépensés chaque année pour l'armement. Grâce à cette politique de modération, les sociaux-démocrates perdirent des voix dans plusieurs quartiers ouvriers des grandes villes, et leur influence baissa ultérieurement au sein de la jeunesse. Un nouvel électeur sur quatre a voté pour le PvdA, alors qu'un sur trois a voté pour Lubbers.

Déception de la gauche verte

Après des années de discussions et d'initiatives échouées, quatre partis à la gauche de la social-démocratie ont finalement décidé de créer un front commun lors des dernières élections (4). Ces partis connaissent depuis des années une crise qui se traduit dans une diminution de leurs militants et dans un déclin de leur influence. Le résultat électoral prouve que la décision de collaborer n'a pas suffi à résoudre leurs problèmes. La liste unitaire a augmenté seulement de 55 000 voix — c'est-à-dire moins d'un siège — le score réalisé par l'ensemble des listes d'extrême gauche en 1986, lorsqu'elles obtinrent leur plus mauvais résultat et perdirent cinq sièges. Cela, bien entendu, n'est pas un argument contre l'unité, mais prouve la nécessité de créer une véritable alternative vis-à-vis de la droite et de la social-démocratie. La croissance électorale, limitée mais réelle, enregistrée parmi les jeunes, les femmes, les immigrés et les militants syndicaux, prouve que les bases existent pour construire cette alternative.

Mais il est vrai aussi que l'on pouvait faire plus, et que ce résultat est décevant. La campagne électorale a révélé plusieurs faiblesses politiques qui ne peuvent être justifiées simplement par le manque d'expérience et la nouveauté de la coalition.

Groen Links s'est présentée surtout comme une force "nouvelle" et "fraîche" (ce qui n'impressionnait plus personne au bout d'une semaine), mettant en

avant ses revendications écologiques. Cela — sans parler du caractère discuté de certaines de ces revendications (5) — était trop unilatéral. Les revendications socio-économiques jouèrent un rôle marginal dans le cadre de la campagne de la gauche verte. Les revendications d'une augmentation des salaires, de la réduction du temps de travail et d'une amélioration des services sociaux, n'étaient pas au centre de la campagne électorale.

Le prix du "réalisme"

Les Groen Links furent aussi incapables d'affirmer leur indépendance à l'égard du PvdA. Ils furent incapables de répondre au mot d'ordre de Wim Kok, qui demandait le vote des électeurs pour faire de la social-démocratie la première force politique nationale, en mesure de négocier avec Lubbers. Ria Beckers, tête de liste des Groen Links, ne pouvait rien opposer à cet argument, puisqu'en réalité les Groen Links sont favorables à une coalition PvdA-CDA. Mais il est évident qu'il y a eu de différences entre une coalition CDA-PvdA dirigée par Lubbers, et une autre, CDA-VVD, dirigée par le même Lubbers. Par conséquent, la gauche verte aurait dû revendiquer la construction d'une alternative authentique contre la droite, fondée sur les luttes et les mouvements syndicaux. Les Groen Links ont payé le prix de leur approche "réaliste" et de leur parlementarisme.

Les deux partis de gouvernement gardent la majorité, mais un changement de coalition est tout à fait probable. Une majorité d'un siège n'est pas confortable et, de plus, les chrétiens-démocrates ont aussi d'autres raisons pour changer de partenaires. Lubbers a entamé les consultations (6) et a annoncé la formation du gouvernement dans deux mois. Il est trop tôt pour faire des prévisions, mais il est probable qu'il atteigne son but. Toutefois, les entrepreneurs ont raison de s'inquiéter à cause de la radicalisation du mouvement ouvrier, que les sociaux-démocrates sont de moins en moins en mesure de contrôler. C'est pourquoi les courants à la gauche de la social-démocratie ne doivent se faire aucune illusion sur les perspectives d'une coalition CDA-PvdA, qui ne changerait pas la situation. ■

20 septembre 1989

4) Le Parti socialiste ouvrier (SAP, section néerlandaise de la IVe Internationale) avait proposé, depuis longtemps, d'entamer des discussions en vue de la formation d'un front uni. Lors de ces élections, le SAP fut exclu de la liste des Groen Links à cause de l'opposition du CPN et du PPR.

5) La revendication centrale des Groen Links est celle d'une "taxe extraordinaire", surnommée "taxe verte", pour tous les produits nuisibles, polluants ou épuisables. Dans leur optique, la pollution prendra fin lorsque les consommateurs cesseront d'acheter ces produits. Le SAP critique cette orientation qui cherche à influencer le marché capitaliste, au lieu de voir correctement la solution du problème à travers le contrôle sur la production, dans le cadre d'une planification démocratique de l'économie.

6) Actuellement, Lubbers chargé par le reine de former le nouveau gouvernement, cherche à créer une coalition de centre-gauche, à travers un accord entre chrétiens-démocrates, sociaux-démocrates et libéraux de gauche.

LA CAMPAGNE DU SAP :

"Présenter la note aux riches"

LE PARTI socialiste ouvrier (Socialistische Arbeiderspartij, section néerlandaise de la IVe Internationale) a été exclu des négociations qui ont abouti à la formation de la liste unitaire de gauche, Groen Links. Lorsque le programme de cette coalition fut rendu public, la raison pour laquelle le Parti communiste (CPN) et le Parti politique des radicaux (PPR) refusèrent de discuter la formation d'un front commun avec le SAP devint évidente. Ce programme n'est pas socialiste, ne se propose pas de combattre le pouvoir de la classe dominante, et il contient aussi d'autres faiblesses. Le SAP n'aurait jamais signé ce programme sans y apporter des modifications radicales.

Par conséquent, le SAP a participé aux élections avec ses propres candidats. Il présenta une liste de 30 candidats, dont 8 âgés de moins de 30 ans, ce qui en faisait la plus jeune liste parmi toutes celles en compétition. La moitié des candidats étaient des femmes. Tous étaient des militants des mouvements sociaux et des syndicats (dirigeants des récentes grèves ouvrières, militants écologistes, pacifistes, féministes, etc.).

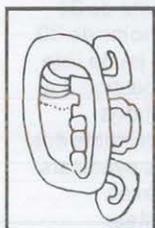
"Présenter la note aux riches" était le mot d'ordre qui résumait, de manière provocatrice, l'idée que l'on peut faire payer aux patrons les frais pour augmenter les salaires, les services sociaux et pour protéger l'environnement. Dans sa campagne électorale, le SAP avançait treize revendications, dont : une réduction de la semaine de travail sans réduction de salaire ; des crèches gratuites ; l'arrêt des dépenses militaires et la sortie de la Hollande de l'OTAN ; l'augmentation des salaires et de la sécurité sociale ; faire barrage contre le racisme et la politique de limitation des droits des immigrés ; le droit de vote pour les jeunes dès l'âge de seize ans et pour les immigrés (qui ne votent qu'aux élections municipales, ndr).

Le SAP a lancé l'idée de financer ces revendications en puisant dans les profits et en réduisant de manière drastique les dépenses militaires. Le programme électorale du SAP fut diffusé à plus de 250 000 exemplaires (des tracts, un journal pour les jeunes, un journal ouvrier). Le SAP obtint 4 300 voix, soit 700 de plus qu'aux élections de 1986. Ainsi, malgré la formation de la liste des Groen Links, le SAP a su maintenir son influence politique. Au delà du résultat électoral, cette campagne permit également au SAP de recruter de nouveaux militants et sympathisants. ■

Une transition économique difficile

LES MESURES ECONOMIQUES de choc appliquées depuis 1988, au Nicaragua, ont réussi à diminuer le rythme de l'inflation à partir de janvier 1989, mais au prix d'une très forte récession (voir le numéro spécial d'Inprecor sur l'Amérique centrale, numéro 291 du 3 juillet 1989).

Inprecor a rencontré le commandant Luis Carrion, ministre de l'Economie, de l'industrie et du commerce, membre de la Direction nationale du Front sandiniste de libération (FSLN), afin de faire le point sur les conséquences socio-économiques de ces mesures.



INPRECOR : Les mesures prises à partir de juin 1988 n'ont-elles pas surtout affecté la classe des salariés par la baisse du salaire réel, en premier lieu, et les petits et moyens producteurs privés, en second lieu, ainsi que le secteur étatique, par les restrictions appliquées au crédit ?

Luis CARRION : Je dirais que l'impact des mesures économiques se répercute de manière différente sur les différents secteurs d'activité économique.

Au niveau des salariés, on doit faire la distinction entre trois secteurs. Le secteur de l'exportation (en particulier, le café, la langouste, l'or, dont les prix sur le marché mondial ont évolué positivement en 1988) n'a pas été affecté de façon négative par les mesures : les travailleurs de ces activités ont pu maintenir leur pouvoir d'achat. En revanche, le secteur de production pour le marché intérieur a durement ressenti le contre-coup des mesures d'assainissement économique : les travailleurs de ce secteur ont particulièrement souffert de la dévalorisation de leur salaire. Enfin, ceux qui ont connu la chute la plus prononcée de leur pouvoir d'achat sont les employés de l'Etat (ministères, enseignement, santé).

Les petits producteurs ont aussi été touchés, surtout au niveau urbain, car la chute de la demande solvable s'est cumulée avec la hausse des taux de remboursement d'emprunts. En revanche, les petits producteurs agricoles ont vu leur accès aux crédits protégé (par le maintien de taux d'intérêt préférentiels). Ces taux d'intérêt préférentiels ont été appliqués dès le début de la politique de

choc aux petits producteurs de grains de base (haricots, maïs). Cependant, les producteurs de café étaient soumis à des taux de remboursement plus élevés. Récemment, le gouvernement a adopté le principe d'un taux préférentiel pour les petits producteurs urbains. Celui-ci doit encore être mis en application.

■ Les mesures appliquées à partir de juin 1988 ne sont-elles pas de type fondo-monetariste sans que ceci soit compensé par la réouverture de lignes de crédit de la part du Front monétaire International (FMI) ou d'autres organismes Internationaux ?

— Il y a clairement des similitudes entre les mesures que nous avons prises, et celles qui ont été appliquées dans d'autres pays d'Amérique latine, sous les recommandations du FMI. Néanmoins, nous avons apporté certains aménagements tels que la politique de crédit préférentiel que j'ai signalé plus haut, et le maintien de lignes de crédit sans intérêt de la Banque centrale à l'égard de l'Est. Parmi ces aménagements, il faut aussi signaler l'octroi mensuel, à chaque employé public ainsi qu'aux pensionnés, de 5 kgs de riz, d'haricots et de 2,5 kgs de sucre. Mais il vrai que nous avons appliqué les mesures de choc sans disposer de sources significatives de financement extérieur qui auraient permis de diminuer le coût social et de retrouver plus rapidement une certaine relance économique.

A la suite du voyage de Daniel Ortega dans 11 capitales d'Europe occidentale, en avril 1989, nous n'avons obtenu que 20 millions de dollars en liquide, et 30 millions sous forme de crédit. Le veto américain auprès des organismes de financement contrecarre notre effort d'as-



sainissement et en augmente le coût social. En démontrant notre capacité à mettre de l'ordre dans l'économie nationale, nous avons l'espoir de voir se réouvrir, après les élections de février 1990, de nouvelles sources de financement international.

■ Pour combattre le mal de l'inflation, vous avez considéré nécessaire de recourir au mal de la récession. Cela impose aux masses de lourds sacrifices et pousse les entreprises industrielles au bord du gouffre.

— La récession crée de grandes difficultés au secteur industriel et nous ne pensons pas que les entreprises en difficulté doivent fermer leurs portes pour faire place à d'autres plus rentables. Fermer des entreprises sans avoir les moyens d'en créer d'autres serait incorrect. Ceci étant dit, la situation de crise a constitué un stimulant à l'amélioration de la qualité des produits, à la réduction des coûts de production. Nous avons été habitués, ces dernières années, à produire en mettant l'accent sur la quantité de la production et ce, au détriment de l'entretien et du renouvellement de l'outillage. L'énorme effort de créativité des ouvriers qui fabriquent eux-mêmes des pièces de rechange autrefois achetées aux Etats-Unis, ne pouvait évidemment pas neutraliser le vieillissement de l'outillage. Compte tenu de cette tendance et des mesures d'assainissement mises en place, nous nous sommes vus obligés d'intervenir, en particulier dans le sec-

teur étatisé de la production, de manière à utiliser certaines ressources des entreprises les moins en difficulté, pour diminuer la menace qui pèse sur les entreprises les plus en difficulté. On ne peut pas permettre, à cause de la récession, la disparition d'entreprises.

■ **La compression économique dans les services publics et dans les entreprises industrielles est-elle accompagnée de mesures comme, par exemple, l'organisation de la réinsertion des travailleurs touchés par ces restrictions économiques dans d'autres activités productives, notamment agricoles ?**

— Il y a eu un effort de réinsertion des travailleurs en particulier dans l'agriculture. On a, par exemple, mis sur pied des projets visant à remettre en exploitation des plantations de café qui avaient été laissées en friche à cause de la guerre. Mais il faut néanmoins reconnaître que ces projets n'ont été appliqués que de façon limitée. En général, il est très difficile de convaincre des travailleurs ayant vécu en milieu urbain, d'aller s'établir en milieu rural. Certains travailleurs ont fait l'effort de manière volontaire, mais il faut reconnaître que les conditions de vie à la campagne sont peu attractives, même pour un travailleur pauvre de la ville, car celle-ci lui offre des possibilités de service qu'il ne trouvera pas à la campagne.

■ **Quelle politique d'investissement avez-vous menée ces dernières années ?**

— L'effort principal a été orienté vers la consommation intérieure. Par exemple, on a augmenté les dépenses dans le secteur de l'éducation (construction de classes, d'écoles), dans le secteur de la santé (construction de centres de santé), même si ces dernières dépenses ont été moins importantes qu'au niveau de l'éducation ; dans le secteur des voies de communication (nouvelles routes, rénovation, construction de ponts) ; et en ce qui concerne les dépenses d'investissement dans le secteur industriel (par exemple, les grands projets laitiers de Chiltepeque). Il n'y a pas eu d'investissement dans de nouvelles industries destinées à l'exportation. Et ce, même si au niveau des intentions nous disions que nous allions dévelop-

per les exportations. La dynamique globale de notre politique économique nous tournait vers le marché intérieur, notamment parce que la demande solvable sur le marché intérieur augmentait, comme la demande d'aliments conditionnés, de vêtements, etc. Et, de fait, le type de taux de change que nous pratiquions favorisait la consommation intérieure et, corollairement, n'était pas suffisamment attractif pour les exportateurs.

■ **Mais la production pour l'agriculture est restée tout à fait marginale et ne représente que 2,8% de l'ensemble du secteur industriel. Pourquoi la satisfaction de la demande intérieure, n'a-t-elle pas été combinée à une vision à plus long terme de la modernisation de cette industrie qui aurait bénéficié aux petits et moyens producteurs (ceux, par exemple, qui ne peuvent pas se payer un tracteur importé et qui pourraient se satisfaire d'outillage non perfectionné) ?**

— Le niveau d'investissement dans l'industrie a été relativement bas, en comparaison avec les investissements dans l'agro-industrie (par exemple, il y a eu d'importants investissements dans la construction de grands silos) et dans le secteur social. En conséquence, la structure interne du secteur industriel d'aujourd'hui correspond, en gros, à ce qu'elle était avant la révolution. Au début, on s'était fixé comme objectif de créer une certaine complémentarité entre l'industrie et l'agriculture. On voulait notamment développer et moderniser l'industrie textile pour exporter notre coton, en y ayant incorporé une valeur ajoutée plus importante. On avait également planifié une extension de l'industrie mécanique pour suppléer aux besoins de l'agriculture, en créant, par exemple, des ateliers de production de machines agricoles simples comme l'industrie métallurgique du peuple (IMEP). Mais ce qui nous a fait défaut, c'est une capacité suffisante d'investissement, et de main d'œuvre suffisamment qualifiée, de manière à avoir un impact plus significatif. Le défi que nous devons affronter est une meilleure intégration verticale entre industrie et agriculture, dans deux directions complémentaire : une en aval, la transformation des produits agricoles et l'autre en amont, la livraison ou la satisfaction par l'industrie nationale

d'une série de besoins du secteur agricole.

■ **Numériquement faible au début du processus révolutionnaire, la classe ouvrière s'est encore affaiblie à cause de la crise économique, le développement du secteur informel, la rotation rapide des travailleurs d'une entreprise à l'autre, etc. Peut-on dire qu'elle se "déclasse", pour employer une formule que Lénine a utilisée pour indiquer l'état de la classe ouvrière soviétique à la fin de la guerre civile ?**

— Je ne vais pas m'aventurer à comparer la situation du prolétariat nicaraguayen à celle du prolétariat soviétique décrite par Lénine en 1920-1921. Néanmoins, je pense que le Nicaragua révolutionnaire n'a pas connu une situation aussi tragique que la Russie soviétique des premières années. Nous n'avons jamais connu le profond degré d'isolement dans lequel se trouvait le gouvernement soviétique. Nous n'avons pas été amenés à devoir envoyer des colonnes d'ouvriers dans les campagnes pour prendre, de force, les grains aux paysans. La défense de la révolution ne nous a pas coûté autant qu'aux Soviétiques. De plus, il me semble qu'à cette époque, les bolcheviks n'ont pu compter que sur les ouvriers. La classe ouvrière était la seule à défendre le pouvoir soviétique. Nous, nous avons pu compter sur un ferme appui des paysans pauvres et de la population prolétarienne ou semi-prolétarienne urbaine.

Pour en venir à la situation concrète que nous connaissons, je crois que l'affaiblissement du prolétariat agricole a souffert terriblement de la guerre, tant en pertes de vies humaines qu'en destruction d'infrastructure, notamment dans les zones de production de café. Par ailleurs, la surface cultivée du coton s'est sensiblement réduite (on est passé d'environ 220 000 manzanas [1 manzana = 0,7 hectare] à 50 000). Le prolétariat industriel n'a pas connu une telle situation. Néanmoins, il est vrai, que le prolétariat industriel a lui-même été très affecté. D'un certain point de vue, la condition des travailleurs industriels s'est un peu améliorée. Malgré la hausse du chômage, due aux mesures d'assainissement, la rotation de la force de travail a diminué. Une partie des travailleurs qualifiés, qui était passée au secteur informel, est revenue dans l'industrie, parce que le secteur informel n'offre plus les mêmes possibilités de revenu qu'autrefois.

■ **Quels sont les effets de l'affaiblissement du prolétariat, tant du point de vue de l'Etat révolutionnaire que du FSLN ?**

— L'affaiblissement du prolétariat a un effet négatif du point de vue de la révolution. Il est évident que le prolétariat agricole et industriel constitue la classe la



plus révolutionnaire. Nous n'avons jamais eu de doutes là-dessus. C'est la classe qui a le plus de capacité et de conscience pour consentir à des sacrifices pour la révolution. C'est l'unique classe qui s'est montrée disposée, à certains moments, à mettre de côté ses intérêts immédiats pour la défense d'objectifs plus élevés. C'est la classe qui, par excellence, est intéressée objectivement et subjectivement à un développement de la socialisation. Si bien que l'épuisement du prolétariat agricole et industriel affaiblit un des piliers fondamentaux de la révolution. Je dirais qu'il n'y a pas d'autre classe dans la formation sociale nicaraguayenne qui ait montré une telle vertu révolutionnaire.

En revanche, les réactions de la payannerie sont beaucoup plus liées à ce qu'elle reçoit ou pas sur le moment. Il en va de même pour l'artisan et pour le petit producteur industriel. Leurs attitudes politiques sont plus dépendantes de la situation économique immédiate. Cela implique qu'à moyen terme, la révolution doit renforcer et développer le prolétariat, tant agricole qu'industriel. Si, au contraire, l'épuisement du prolétariat devait continuer, cela pourrait constituer un danger pour les intérêts stratégiques de la révolution. Les sacrifices subis par les travailleurs, comme contrecoup des mesures visant à reprendre le contrôle de la situation économique, peuvent se justifier temporairement — c'était un "risque à courir" — mais il ne peut-être question de les prolonger indéfiniment.

■ **Même si la question a été abordée dans quelques documents, pourquoi le FSLN et/ou le gouvernement n'ont-ils pas appelé les travailleurs à exercer le contrôle ouvrier afin de rendre la production plus efficace, et pour promouvoir leur rôle de sujet collectif ?**

— Il faut dire que la classe ouvrière nicaraguayenne, tant à la campagne qu'à la ville, maintient une attitude de critique active. Mais effectivement, il y a eu, dans les discours et les appels, beaucoup moins de références à la nécessaire vigilance ouvrière dans les entreprises (et je crois que cela remonte surtout au moment où on a pris les mesures d'assainissement). Mais on assiste depuis peu à une remontée de la combativité syndicale, surtout dans les entreprises privées. C'est particulièrement clair à la campagne où l'Association des travailleurs de la campagne (ATC) développe une action très militante. Dans l'industrie, c'est moins avancé.

■ **Quelle est votre opinion sur le projet de loi de gestion ouvrière,**

L'évolution des salaires

	pouvoir d'achat		
	déc. 87	fév. 88	mars 88
<i>Salaires de base</i>			
le plus bas	12	22	10
le plus haut	30	60	27
moyen urbain	40	105	49
directeur général	97	324	152
<i>Secteur productif</i>			
le plus bas	23	28	13
le plus haut	57	77	36
moyen urbain	84	137	64
directeur général	185	422	197
<i>Secteur non productif</i>			
le plus bas	17	23	11
le plus haut	42	62	29
moyen urbain	62	110	52
directeur général	137	340	160

(source *Envío*, avril-mai 1988)

ainsi que sur les déclarations d'Edgardo García, secrétaire de l'ATC, appelant à un réajustement du programme historique du FSLN ?

— Les syndicats comme l'ATC et la Centrale sandiniste des travailleurs (CST) sont demandeurs d'une loi de gestion ouvrière dont il est d'ailleurs fait mention dans la Constitution. Ils ont élaboré eux-mêmes un projet. Celui-ci était trop cru, trop élémentaire. Il ne comprenait que douze articles avec des références très générales à ce que eux, considéraient être la gestion ouvrière. Nous avons proposé que la discussion continue. Nous ne considérons pas que le projet soit viable dans sa formule actuelle. Il faut mieux l'élaborer en tenant compte du caractère mixte de l'économie. C'est ainsi que dans les entreprises publiques, il existe déjà une série de mécanismes qu'il suffit de perfectionner. Ce n'est pas du tout le cas dans le privé. Une des faiblesses secondaires du projet, c'est qu'il ne prévoyait pas un perfectionnement des mécanismes en vigueur dans le secteur étatique. Par ailleurs, le projet confondait la participation ouvrière dans les entreprises et la participation des travailleurs dans une institution ministérielle. C'est donc pour nous, un thème ouvert et je ne pense pas que nous pourrions lui donner une solution avant les élections.

■ **Votre attitude est-elle en rapport avec la politique de concertation avec le secteur privé capitaliste ?**

— Notre attitude, lors de la concertation, est liée à l'attitude des entrepreneurs industriels, et surtout celle des propriétaires fonciers. Dans la plupart des cas, ces derniers ne se comportent pas comme des entrepreneurs, mais comme des "finqueros" d'avant la révolution. Ils n'ont pas de comptables, ils n'ont pas de véritable gestion organisée. Les réactions de la bourgeoisie sont en-

core très primitives, très élémentaires et même s'il y a eu un certain progrès depuis la révolution. Avant, c'étaient de vrais "sauvages", ils ne toléraient pas les syndicats dans leurs entreprises. Dans une première étape, on devrait faire une distinction entre la participation dans le secteur étatique et la participation dans le secteur privé, mais sans vouloir, d'emblée, atteindre ce qui est acquis dans le public.

■ **Selon une enquête réalisée par *Envío* (voir encadré), les écarts de salaires auraient très fortement augmenté ces dernières années. Comment l'expliquez-vous et ne porte-t-elle pas préjudice à la révolution ?**

— Effectivement, ces chiffres sont surprenants. C'est surtout à partir de juillet 1988 que s'ouvre une période de transition, au cours de laquelle nous avons perdu le contrôle de la politique salariale, parce que nous avons rendu aux entreprises la liberté de fixer les salaires. On abandonna ainsi le système de formation du travail (c'est-à-dire le recours à un barème pour toutes les catégories salariales, comme dans le système cubain, ndlr).

Néanmoins, dans le secteur industriel étatique, nous appliquons encore une formation du travail dans laquelle le salaire le plus élevé ne peut représenter, dans des cas exceptionnels, que douze fois le salaire le plus bas. Je ne peux pas affirmer que cet écart de salaire s'applique dans tous les secteurs économiques. L'écart de salaire le plus fort se note entre le secteur de la fonction publique (c'est-à-dire dépendant du budget de l'Etat) et le salaire payé dans les entreprises. C'est ainsi que si nous comparons le salaire minimum de la fonction publique au salaire le plus élevé du secteur productif, il est possible qu'on rencontre un écart beaucoup plus élevé.

■ **Au cours d'une réunion du secteur de la Santé, on a mentionné qu'une femme d'entretien ne gagnait que 200 000 cordobas, ce qui ne permet absolument pas de pourvoir aux besoins d'une famille.**

— Effectivement, le secteur qui souffre le plus, c'est le secteur des travailleurs du gouvernement. J'ai eu une réunion avec les travailleurs de l'Université d'ingénieurs, et j'ai pu me rendre compte que le salaire des professeurs est terriblement bas, à tel point que certains étudiants de 3^e ou 4^e année qui travaillent à mi-temps, pouvaient gagner 3 ou 4 fois plus que les professeurs. C'est un problème très compliqué, car la seule manière d'augmenter les salaires dans la fonction publique consisterait à

réduire encore plus l'emploi. Dans mon ministère de l'Economie et du commerce, les salaires sont un peu plus élevés que dans d'autres secteurs de la fonction publique, parce qu'en mars 1988, trois ministères différents ont été fusionnés celui de l'Industrie, du Commerce intérieur, et du Commerce extérieur. En passant de 1 400 à 400 emplois, cela a permis de redistribuer la même enveloppe budgétaire sur moins de travailleurs. Mais ce n'est pas possible dans des secteurs comme ceux de l'Education nationale et de la Santé, car cela porterait atteinte non seulement à la qualité, mais aussi à la quantité des services sociaux rendus à la population. Par ailleurs, il faut tenir compte de la guerre qui, si on pouvait y mettre fin, permettrait de réduire le personnel mobilisé pour la défense, ce qui consomme d'énormes quantités de ressources. Enfin, nous avons décidé de réduire la progression du budget de l'Etat pour limiter l'inflation, ce qui réduit les possibilités d'amélioration salariale de la fonction publique.

■ **Oui mais l'ouvrier ne peut faire des sacrifices que si le contrôle ouvrier s'exerce efficacement, et si les écarts de salaires se maintiennent dans certaines limites. Or, ces deux aspects ne semblent pas recevoir réellement l'attention nécessaire ?**

— L'écart de salaire le plus marqué est sensible entre la fonction publique et les autres secteurs. Il peut y avoir un écart disproportionné dans le secteur productif, mais nous avons essayé de le limiter. L'année passée et au début de cette année, nous avons ressenti une pression très forte de la part des syndicats, mais aujourd'hui, cette pression a baissé et nous sentons qu'une certaine récupération salariale s'est effectuée. Le problème principal, est qu'un travailleur qualifié du gouvernement peut gagner moins qu'un travailleur non qualifié du secteur productif. Or, le secteur de la fonction publique représente plus de 100 000 travailleurs, tandis que le secteur des ouvriers industriels ne représente que 35 000 travailleurs au maximum.

■ **Quel bilan tirez-vous de la concertation après plusieurs mois d'application, au cours desquels certains patrons ont utilisé des crédits de la Banque centrale étatisée en les convertissant en dollars au marché noir ?**

— La concertation est un processus complexe au cours duquel on essaie d'arriver à un accord avec les directions des secteurs d'entrepreneurs, indépendamment du fait que la majorité des producteurs privés, à savoir les petits et moyens, ont adopté un comportement correct. En revanche, les groupes de grands entrepreneurs, regroupés dans la Chambre patronale (COSEP), ont adopté, depuis le début une attitude de

rejet de tous types d'accords, même ceux qui correspondaient à leurs intérêts. Leur attitude s'est résumée à nous mettre sous pression, et à avancer des exigences sans jamais arriver à un accord avec nous. C'est comme ça qu'ils comprennent la défense de leurs intérêts. Tout cela a rendu plus difficile l'application des mesures de réajustement. Si nous avons pu bénéficier de l'appui des ouvriers, nous avons au contraire, été confrontés à un sabotage des grands entrepreneurs privés, en particulier du secteur agricole.

Dans le secteur industriel privé, nous n'avons pas rencontré une telle attitude d'opposition. Certains entrepreneurs industriels ont même réalisé des investissements. Ce n'est pas très important

quantitativement, mais c'est significatif. Je crois qu'on peut arriver à une certaine concertation sur le terrain économique, y compris avec la majorité du secteur privé, mais ce sera très difficile d'y arriver avant les élections, d'autant plus si la Contra continue à être appuyée par les Etats-Unis. La démobilisation de la Contra, liée à un léger changement dans la politique américaine, créerait les conditions pour que le secteur des grands entrepreneurs privés accepte la réalité du pouvoir révolutionnaire. ■

**Managua,
le 31 juillet 1989
propos recueillis
par Eric Toussaint**

NICARAGUA

Les bases du pacte social

EDGARDO GARCIA est secrétaire de l'Association des travailleurs de la campagne (ATC). Inprecor l'a rencontré, en juillet dernier, pour discuter à propos de la concertation et des conséquences des mesures de réajustement économique prises en 1988.



INPRECOR : Quel bilan tires-tu de la concertation ?

Edgardo GARCIA : On avait déjà eu une concertation dans les années 1985-1986, à propos de la productivité des travailleurs. La concertation qui se développe cette année, est la continuation des accords que nous avons conclu dans le secteur socialiste de la production. Ceux-ci avaient permis de démontrer que nous pouvions attribuer l'excédent, le surplus, à une amélioration des services collectifs. D'un autre côté, la productivité dans le secteur privé peut être comparée à celle du secteur socialiste.

Il ne s'agit pas de permettre au secteur privé capitaliste d'utiliser la plus-value comme il l'entend, mais de la diriger vers un effort de reconstruction na-



tionale. Je crois que les conditions sont réunies, tant du côté du gouvernement que du côté des travailleurs, pour porter des coups aux entreprises privées qui désinvestissent. Par exemple, il est vrai que les capitalistes n'ont pas pu exporter des capitaux, dans cette dernière période, parce que le financement qui leur avait été attribué par la Banque centrale et qu'ils avaient transformé en dollars au marché noir, a dû ensuite être reconverti en monnaie nationale, grâce aux mesures économiques qui ont été prises par le gouvernement. On a notamment augmenté le taux d'intérêt réel, ce qui a accru les dépôts auprès de la Banque centrale.

Ces capitalistes ont dû se comporter comme des agents d'une politique de survie nationale et ont dû abandonner leur politique d'évasion des capitaux. Je ne dis pas pour autant que ces capita-



listes se sont convertis, du jour au lendemain, en alliés solides de la révolution. Mais le gouvernement a été suffisamment fort pour les empêcher d'exporter les dollars acquis sur le marché noir. Pour obtenir cela, il a été nécessaire de confisquer les terres de trois dirigeants de la Chambre patronale (COSEP). La preuve du succès de la politique gouvernementale, c'est que la cotation du dollar au marché noir est actuellement inférieure à sa cotation sur le marché parallèle officiel.

■ **On a parlé de la possibilité de rétrocéder des terres du secteur étatique à des producteurs privés capitalistes efficaces. Cela a-t-il été mis en pratique, et qu'en penses-tu ?**

— La réforme agraire, comme politique de dépassement du caractère arriéré des exploitations agricoles (latifundium, métayage) a atteint largement son objectif. Actuellement, nous mettons en vigueur un pacte social basé sur la consolidation des différentes formes de propriété existantes, sur la base de leur efficacité après 10 ans de transition. Dans ce cadre, une certaine compétition se déroule entre les trois formes de propriétés (coopérative, privée et étatique), ce qui permet à un secteur donné, sur la base de son efficacité, d'agrandir ses terres au détriment des deux autres. Mais cela ne se fait pas à sens unique. C'est ainsi que le secteur étatique peut lui-même acquérir de nouvelles terres, de même que le secteur coopératif et le secteur privé. Dans toutes ces démarches, on laisse de côté le calcul politique qui consisterait à offrir des terres à un capitaliste pour qu'il se comporte bien avec le régime.

■ **La récession semble affecter non seulement l'industrie, mais aussi le secteur agricole. Les mesures économiques de 1988 n'ont-elles pas aussi constitué un facteur supplémentaire de récession ?**

— Il y a d'abord une récession struc-

turelle particulièrement forte dans le secteur de production du coton (qui fournit non seulement le fil mais aussi de l'huile comme dérivé). La surface cultivée a été réduite, ce qui a produit un important chômage. On a reconverti une partie de ces terres en production d'oléagineux, mais cela ne procure pas du travail en quantité suffisante. Ensuite, à cause de la guerre, la production de riz a également baissé. Les mesures de réajustement économique ont affecté également la production de riz, à cause de la suppression de subsides, notamment pour les dépenses d'énergie, fort importantes au niveau de l'irrigation.

Dans la mesure où la grande production a baissé, les petits producteurs ont pu utiliser cette aire pour la production des grains de base.

■ **On dit que l'ATC se bat pour défendre le secteur étatique, tandis qu'une autre organisation sandiniste, l'Union nationale des agriculteurs et éleveurs (UNAG), se bat pour étendre à la fois le secteur privé et le secteur coopératif. Cela enrichit-il ou affecte-t-il l'alliance ouvrière et paysanne ?**

— Cela l'enrichit. Le critère que nous avons adopté d'un commun accord, est celui de l'efficacité de la production. Naturellement, il y a aussi une compétition, entre les uns et les autres, pour obtenir un meilleur financement de l'Etat. Bien sûr, aujourd'hui, une aide particulière de l'Etat à la petite production privée individuelle ou à la coopérative se justifie, que cela soit au niveau agricole, ou artisanal, car ces deux secteurs sont particulièrement affectés par la récession à laquelle s'ajoutent, pour l'agriculture, les effets négatifs d'une grande sécheresse, cette année. Cela se justifie aussi parce que ces secteurs disposent de moins de moyens de production. Mais cela ne nous conviendrait pas que le gouvernement privilégie le secteur capitaliste par rapport au secteur étatique. Nous sommes des défenseurs du secteur étatique socialiste, parce que c'est lui qui a apporté le plus d'avantages aux travailleurs.

■ **Comment se répartissent les affiliés de l'ATC entre secteur privé et secteur étatique ?**

— 42% des affiliés de l'ATC travaillent dans le secteur étatique. Il y a 720 sections syndicales qui sont organisées en 103 syndicats, parmi lesquels 59 sont du secteur privé.

L'Aire de propriété populaire (APP) représente 15% des surfaces cultivées et 21% de la production. Le secteur privé des grands producteurs représente 38% des terres et 29% de la production. Le secteur coopératif représente respectivement 28% et 21% ; les petits producteurs, 19% et 29%. Je pense qu'au niveau de la productivité, les petits producteurs viennent en tête, suivis dans l'ordre par l'APP, le secteur

coopératif, et le secteur des grands producteurs privés.

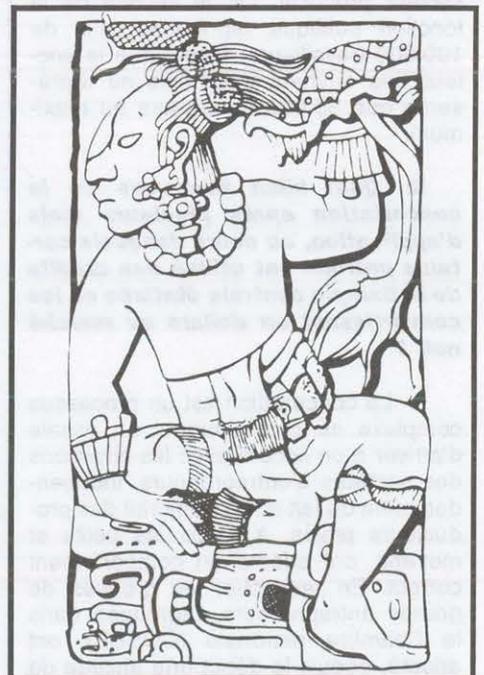
■ **Comme mesure d'accompagnement au "dégraissage" du secteur public en 1988-1989, on a parlé de procurer du travail, dans le secteur agricole, aux travailleurs touchés par ces mesures. Que s'est-il passé ?**

— C'est un thème complexe. Nous avons recherché une solution structurelle au problème du chômage, en essayant de remettre en exploitation les terres abandonnées aux moments les plus forts de la guerre. Néanmoins, les gens migrent difficilement : même si on leur offre des maisons, des aliments, des services médicaux et un petit capital de départ, ça leur paraît très difficile de quitter leur milieu habituel.

S'ajoute à cela le fait que nous manquons de ressources pour assurer réellement les services médicaux et pour offrir des moyens de production dans les régions où on essaye de convaincre les travailleurs de migrer. De fait, la migration fut symbolique. Enfin, l'activité nouvelle qui était proposée aux travailleurs touchés par les mesures de compression du secteur étatique ne correspondait pas à leur qualification. C'est pourquoi, pas mal d'entre eux ont préféré s'expatrier vers les pays capitalistes ou socialistes. Nous cherchons maintenant à procurer, aux ouvriers agricoles ayant perdu leur emploi, des terres en friche dans leur région d'origine.

Dans cette perspective, nous négocions avec le gouvernement et les capitalistes la création d'un fonds de terres, mais nous n'y sommes pas encore parvenus.

Managua,
28 juillet 1989
Propos recueillis
par Eric Toussaint



La poubelle des pays riches

A PARTIR DES ANNEES 80, on a assisté à l'expansion d'une nouvelle forme d'exploitation et d'oppression des pays du Tiers-monde par les grandes puissances impérialistes. Lorsque le développement industriel se révéla nuisible à l'environnement et à la santé des populations vivant en proximité des centres industriels, et que ces populations commencèrent à exprimer leur protestation — y compris sur le plan politique — les multinationales, appuyées par les gouvernements des métropoles capitalistes, ont décidé d'adopter des mesures "écologiques" : les déchets industriels seront désormais exportés vers le Tiers-monde, ce qui coûte beaucoup moins cher et garantit la propreté des pays plus riches.

Diane K. BARTZ



EN AVRIL 1987, la société Jelly Wax, une entreprise italienne de broyage de déchets toxiques, a déposé plus de 2 000 tonnes de barils percés et corrodés près de Puerto Cabello, au Venezuela. Quatre mois

après, lorsque les habitants de la ville commencèrent à se plaindre à cause des irritations cutanées surgies soudainement, le ministère pour l'Environnement divulgua la nouvelle. Les barils contenaient un brassage létal de solvants chlorurés, de résidus de pesticides et de PCB. Un représentant officiel de l'ambassade vénézuélienne à Washington, déclara, à ce propos, que le cargo avait déposé les barils "sans une permission adéquate et sans spécifier correctement leur contenu". La société Jelly Wax se chargea de déplacer les déchets, mais le Congrès vénézuélien décida d'adopter une loi afin de réglementer l'importation des déchets industriels.

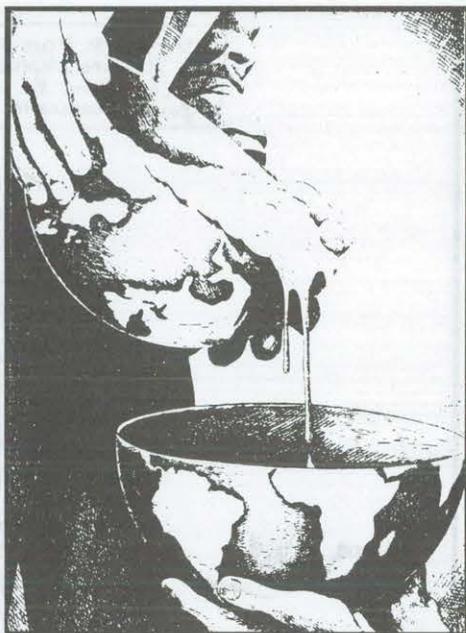
La perspective de devenir la décharge des déchets toxiques des Etats-Unis, commence à susciter la colère de larges secteurs de l'opinion publique en Amérique latine et aux Caraïbes. En mai 1987, l'association économique des 13 pays anglophones des Caraïbes (CARICOM), affirma son opposition à l'importation de déchets toxiques dans la région. 39 nations — y compris Belize, Guatemala, Guyane, Haïti, Jamaïque, Pérou, Sainte Lucie et Venezuela — ont interdit l'importation des déchets.

Mais aux Etats-Unis, l'insuffisance des zones côtières, ainsi que l'existence

de réglementations locales très restrictives concernant l'environnement, déterminent des coûts très élevés pour le broyage des déchets. Cela pousse les industries nord-américaines à exporter et broyer ailleurs leurs ordures. Entre 1986 et 1988, plus de 3 656 000 tonnes de déchets furent embarquées et transférées des pays développés vers le Tiers-monde. Selon Wendy Grieder, de l'Association pour la protection de l'environnement (EPA), "sous la nouvelle réglementation, le dépôt des déchets aux Etats-Unis coûte aux entreprises entre 250 et 300 dollars par tonne, alors qu'elles peuvent les déposer en Guinée Bissau seulement au prix de 40 dollars par tonne" (déclaration faite au *Chicago Tribune*).

Dépôt de déchets à bon marché

En 1980, 12 entreprises informèrent l'EPA de leur projet d'exporter des déchets industriels. En 1987, leur nombre avait déjà atteint 465, et selon certaines estimations, il devait atteindre entre 550 et 575 en 1988. Il ne s'agit là que des déchets exportés légalement, envoyés pour la plupart au Canada et au Mexique. Mais, en juin dernier, l'inspecteur d'EPA, John Martin a informé le Congrès que plusieurs entreprises avaient embarqué des centaines de tonnes de déchets toxiques sans le notifier aux autorités officielles (qui devraient prévenir les pays intéressés afin qu'ils puissent prendre les mesures nécessaires pour la défense de l'environnement et la sauvegarde de la santé des populations concernées).



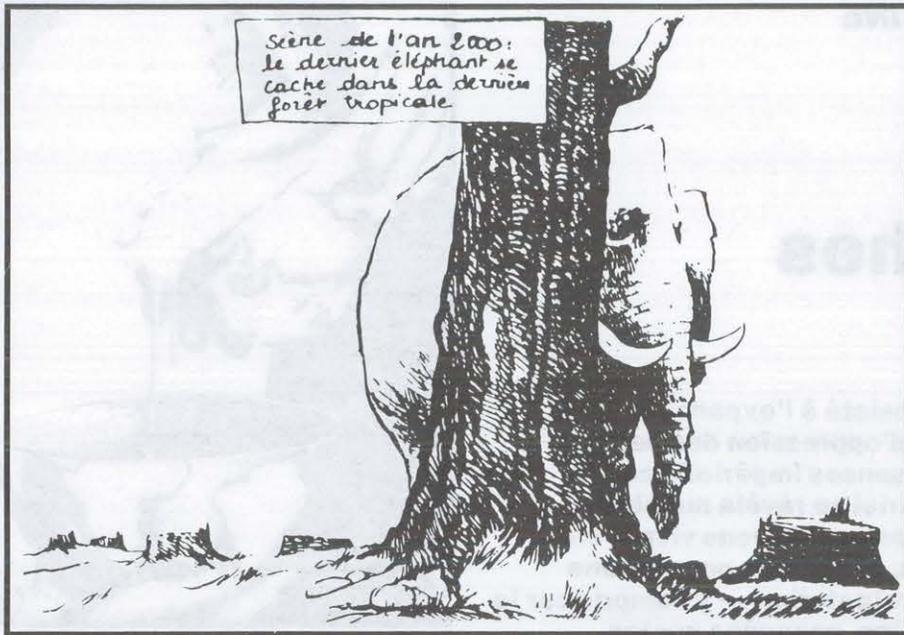
Deux entreprises californiennes, Pott Industries et Teixeira Farms International, ont formé la Guyana Resource Company (GRC), en accord avec le gouvernement de Guyane, dans le but de bâtir un incinérateur capable de brûler 60 000 tonnes de déchets industriels par an. Cependant, en septembre 1988, le gouvernement guyanais revint sur sa décision et arrêta l'application de l'accord, après que les entreprises aient déjà investi 250 000 dollars dans la réalisation de ce projet.

Mobilisation en Guyane

Cette décision fut la conséquence d'une large mobilisation de l'opinion publique. Plusieurs militants écologistes entamèrent une grève de la faim, et l'évêque anglican de Guyane, Randolph George, dénonça le projet en le qualifiant de "louche affaire d'argent, comme la drogue". Dans une interview, le Président Desmond Hoyte qualifia les représentants des entreprises californiennes de personnages "sans scrupules". Il ajouta que son gouvernement n'avait "aucune intention d'importer d'autres déchets, toxiques ou pas".

A son tour, le Belize décida de refuser le plan des sociétés Pott/Teixeria. Jim Vallette, de Greenpeace, dénonça les basses manœuvres des propriétaires de ces entreprises, Donald Bright et Finn Moller, en les caractérisant comme des "personnages minables et cyniques, ayant des attaches dans les milieux gouvernementaux latino-américains". La GRC paya une autre société californienne, l'American Environmental Audit, afin de vendre ses projets au Congrès, en train de discuter des propositions de réduction ou interdiction de décharge des déchets dans le Tiers-monde.

Lors de la dernière session du Congrès, le républicain Conyers proposa une législation interdisant l'exportation des déchets partout, sauf au Canada et au Mexique. Ensuite, le projet de



loi a été révisé en y incluant ces deux pays. La nouvelle législation devrait fixer des coûts d'exportation "très élevés". Le Président Bush s'est montré très prudent à l'égard de ce projet de loi. "Les Etats-Unis — a-t-il déclaré — devraient bannir toute exportation de déchets nuisibles, à l'exception des pays avec lesquels nous avons pris des accords, et qui sont disposés à les accepter garantissant les mesures nécessaires à un traitement et à une gestion convenables de ces déchets".

Les ordures de Philadelphie se retrouvent...à Haïti

En dépit de la législation plus sévère, l'expérience a montré que les entreprises les plus avides et sans scrupules pourront toujours trouver des pays du Tiers-monde disposés à parvenir à un accord. Un exemple est donné par l'amère expérience de Haïti avec les ordures de Philadelphie. En août 1986, Paolino & Sons, une entreprise de cette ville, paya le cargo libérien Khian Sea pour qu'il évacue 13 476 tonnes de déchets toxiques (contenant, entre autre, deux différents types de dioxine). Le capitaine du bateau, Konstantinos Samos, déclara que son cargo ne transportait que "de la cendre d'incinérateur, non toxique et non inflammable". En mars 1987, la société propriétaire du bateau, Amalgamated Shipping, essaya de fourguer les déchets à l'Etat de l'Honduras, par l'intermédiaire du brasseur d'affaires Edgardo Paucall. Malgré les assurances fournies par Paucall au sujet de la "propreté" des déchets, Teguchigalpa refusa l'offre de 22 000 dollars pour accueillir les barils d'ordures.

L'offre fut refusé aussi par les Bahamas, les Bermudes, la République Dominicaine et la Guinée Bissau. En janvier 1988, au bout de 14 mois de navigation avec sa charge toxique, le bateau put décharger 3 000 des 13 000 déchets à

Haïti, grâce aux accords établis avec le gouvernement haïtien par un autre brasseur d'affaires, le commerçant de drogue Jean Claude Paul. Immédiatement des voix se levèrent à Port-au-Prince pour demander de recharger les barils dans le bateau.

Selon Jim Vallette, une grande partie de ces déchets se trouverait encore dans l'île, parfois même pas couverte. Un village se trouve à côté du lieu où ce matériel hautement toxique est déposé.

Après l'insurrection et les changements politiques intervenus à Haïti, en 1988, une organisation écologiste comme la Fédération des amis de la nature rencontra, le 12 décembre, le ministre des Travaux publics, Franck Paultre, tandis que la Jeunesse ouvrière chrétienne organisait un meeting de protestation contre la décharge. Selon le correspondant de Radio Soleil à Gonaïve, Jean Bouchereau, des chèvres mortes auraient été trouvées dans le lieu où les déchets ont été déposés, et de nombreux habitants de la région seraient atteints, aujourd'hui, par des graves problèmes de respiration.

Une poubelle géante au Pérou

Les discours nationalistes du Président péruvien Alan Garcia n'ont pas empêché son pays d'accueillir les déchets industriels américains. Une entreprise de Floride, American Security International, offrit 400 millions de dollars à la ville de Pisco, située à 150 kilomètres au sud de Lima, pour obtenir le droit de bâtir une usine de traitement des produits toxiques près du Parc national de Paracas. Ce projet fut dénoncé par de nombreuses forces, y compris par le dirigeant de la droite conservatrice, Felipe Benavides, qui exprima sa crainte de voir transformé le Parc en une décharge d'ordures industrielles.

La société ASI, qui traite les déchets

des plusieurs industries américaines et européennes, a signé un accord similaire avec la ville péruvienne de Païta, mais l'opposition publique empêcha la réalisation de ce projet. Cette société a signé d'autres accords de ce type avec le Paraguay, tandis que la Colombie, l'Argentine, l'Equateur, le Panama et le Venezuela auraient refusé de telles propositions.

La comédie du recyclage

En décembre 1988, une filiale de Navette International, une entreprise du New Jersey, s'accorda avec le Département pour la conservation de l'environnement de New York, afin de transférer quotidiennement au Guatemala 1 000 mètres cubes d'amiante, en disant que ce matériel pourrait servir à la fabrication de garnitures de freins pour les chemins de fer. Cette filiale montra aussi une lettre du gouvernement du Guatemala prouvant son accord avec le projet. Pourtant, il est évident que cette quantité de matériel dépasse largement les exigences des chemins de fer de ce pays.

De telles pratiques rendent très délicate la position du Canada et du Mexique, à cause de la longueur de leurs frontières avec les Etats-Unis qui rendent extrêmement difficiles les contrôles sur les exportations illégales de déchets. Le gouvernement du Mexique interdit l'importation des déchets, sauf pour des raisons de recyclage. Greenpeace soupçonne qu'il ne s'agisse là que d'un prétexte. "Nous savons que de dizaines de milliers de poudre d'acier ont été débarquées au Mexique", dit Jim Vallette.

Sensibilisé par l'affaire Jelly Wax, en 1987, le Venezuela décida de déclencher une lutte pour imposer un traité global, capable de mettre fin au trafic international des ordures toxiques. Le 22 mars de cette année, après 18 mois de négociations, 105 membres du Programme pour l'environnement, basé à Nairobi, ont signé un accord fixant certaines formes de contrôle sur les exportations de déchets. Les pays du Tiers-monde semblent décidés à bannir ce marché, tandis que les pays développés, y compris les Etats-Unis, soutiennent que cela serait une répression du marché libre. Non seulement ils ont imposé une limitation des accords au trafic des déchets toxiques, mais ils ont aussi essayé de rendre très aléatoires les contrôles sur ce trafic. Selon de nombreux observateurs, ces accords de réglementation de l'exportation des déchets industriels constituent, en réalité, une légitimation implicite de pratiques qui devraient être interdites et éliminées. Les Etats-Unis ont approuvé ce document mais n'en furent parmi les 11 pays qui ne le signèrent pas, montrant bien qu'ils considèrent l'Amérique latine et les Caraïbes comme une décharge bon marché pour leurs déchets.

Nacla
Juillet 1989

Entre démocratisation et austérité

"SI LES HAUSSES DE PRIX se poursuivent, il est très vraisemblable que nous n'arriverons pas à calmer les esprits des travailleurs," déclarait Lech Walesa, à l'annonce des premières mesures prises par le gouvernement de Tadeusz Mazowiecki. Demandant à celui-ci d'accélérer les réformes, et aux travailleurs, de "retrousser leurs manches", le leader de Solidarité n'a pas caché son angoisse de voir se développer une situation de "guerre civile," provoquée par des mesures d'austérité trop étalées dans le temps. Le programme du nouveau gouvernement va, en effet, heurter de plein fouet les aspirations des travailleurs qui voient en lui l'espoir d'une rapide amélioration de leur situation.

Cyril SMUGA

LE GOUVERNEMENT de large coalition, formé le 12 septembre dernier, dirigé par Tadeusz Mazowiecki, rédacteur en chef de l'hebdomadaire de Solidarité, avec une majorité de ministres issus de la mouvance de Solidarité (1), a suscité un immense espoir auprès de la très grande majorité de la population polonaise. Il symbolise la crise du pouvoir d'origine stalinienne unanimement haï, et matérialise aux yeux des masses l'échec des tentatives de normalisation entreprises par le général Jaruzelski, sous couvert de l'état de guerre (2). En ce sens, il renforce la confiance des travailleurs en leurs propres forces, ce qui ne manquera pas d'avoir des effets sur le taux de syndicalisation au sein de Solidarité, et sur les progrès d'auto-organisation populaire.

Timide démocratisation

Une série de mesures de démocratisation, annoncées par Mazowiecki, découle de cette situation. Il s'agit, en particulier, de rendre le Code pénal et la procédure judiciaire compatibles avec le Pacte international des droits civiques et politiques ; de réformer les tribunaux ; de régulariser la loi sur les rassemblements ; de supprimer l'autorisation administrative pour la publication de la presse ; de créer les fondements légaux permettant la constitution de partis politiques ; et de tenir plus rapidement que prévu les élections locales et régionales. Il est également question de soumettre l'activité de la milice au contrôle juridique et social, et d'humaniser le service mili-

taire. En l'absence de précisions, il est difficile de dire à quel point ces mesures correspondront aux aspirations démocratiques exprimées par Solidarité. Une chose est sûre : la censure préventive sera limitée, mais non supprimée. Le rôle et les effectifs de la police politique (SB) devront également changer, sans qu'il soit question de sa liquidation. Il semble donc que, même sur le terrain démocratique, Mazowiecki n'envisage pas d'aller très au-delà des accords de la table ronde (3), à moins d'y être forcé par la mobilisation des masses.

La manière dont ce gouvernement fut constitué, sa composition — laissant notamment sous le contrôle du Parti ouvrier unifié polonais (POUP) les principaux leviers du pouvoir (armée, police, transport et PTT, banque nationale) — et enfin, son programme annoncé à la Diète, sont en contradiction flagrante avec les aspirations populaires exprimées lors des élections du 4 juin (4), comme avec le programme du syndicat élaboré lors de son premier (et unique) congrès. Il s'agit là d'une tentative menée par la seule institution dotée d'une légitimité populaire (la direction bureaucratique de Solidarité) de freiner l'intense mobilisation populaire marquée notamment, par une vague généralisée de grèves en juin, juillet, et août dernier.

La tâche assignée par le général-président Wojciech Jaruzelski au nouveau gouvernement, et acceptée par celui-ci, est de poursuivre la politique de soumission de l'économie polonaise aux exigences des institutions financières capitalistes, et en premier lieu du Fonds monétaire international (FMI).

Présentant son gouvernement devant la Diète, qui l'a investi par 402 voix pour et 13 abstentions, Mazowiecki a



formulé le *credo* de sa politique, en particulier dans le domaine économique et social. Force est de constater que les différences avec la pratique de son prédécesseur Mieczyslaw Rakowski sont minimes. Il y est question de "la suppression du contrôle administratif des prix en dehors des cas absolument exceptionnels", de "l'accroissement de la discipline dans le paiement des impôts" par les entreprises, et de "la continuation de la baisse des subventions" pour celles-ci, ainsi que de la "limitation des investissements financés par le budget central" et de la "limitation des facilités de crédit". De plus, "nous serons obligés d'appliquer strictement l'impôt-sanction à l'encontre des entreprises qui versent des revenus contraires aux règlements" (5).

L'impôt-sanction

Il s'agit d'un impôt introduit sous le couvert de l'état de guerre, frappant très lourdement les entreprises pour lesquelles l'augmentation de la masse salariale dépasse une norme, qui est fixée arbitrairement. Cet impôt a réduit à la quasi-faillite toutes les entreprises dont le niveau moyen des salaires, en 1982, était inférieur à celui des entreprises environnantes, provoquant une fuite massive des ouvriers des premières vers les secondes. Sa particularité tient, par ailleurs, au fait qu'il ne concerne que l'industrie étatisée, ce qui permet aux sociétés privées de jouir d'une situation très privilégiée devant l'impôt. Aussi bien So-

1) Sur 23 ministres, douze sont proches du groupe parlementaire civique (OKP - émanation parlementaire de la direction de Solidarité), quatre sont membres du Parti paysan unifié (ZSL - formé à l'issue de la guerre par des cadres stalinien pour contrôler la paysannerie), trois du Parti démocrate (SD - formé à l'issue de la guerre par des cadres stalinien pour contrôler la petite bourgeoisie urbaine), quatre du POUP, auxquels s'ajoute le dirigeant de la Banque nationale, membre du POUP, qui siège de droit au Conseil des ministres.

2) Voir *Inprecor* numéro 292 du 4 au 17 septembre 1989.

3) Sur la table ronde, on peut se reporter aux articles parus dans *Inprecor* numéro 283 du 6 mars 1989 et numéro 287 du 16 mai 1989.

4) Voir dans *Inprecor* numéro 290 du 12 juin 1989.

5) Cette citation et les suivantes sont tirées du quotidien du gouvernement polonais, *Rzeczpospolita*, du 13 septembre 1989.

lidarité, encore récemment, que la quasi-totalité des conseils d'autogestion ont lutté contre cet impôt inique, critiqué également par la majorité des économistes polonais. Son maintien annoncé prend ainsi la valeur d'un symbole de continuité.

L'ensemble de ces mesures ne pourra que conduire au dépôt de bilan de nombreuses entreprises et cela, indépendamment de leurs potentialités de redressement. Mazowiecki en est conscient, et annonce "la faillite de certaines entreprises et le chômage qui en découlera". Il va même plus loin : "Cela peut conduire à une baisse passagère de la production et en conséquence, à une nouvelle baisse du niveau de vie de la société". Quant aux mesures de protection sociale, il prend à contre-pied l'image idyllique de la vie des chômeurs, que certains idéologues de la direction de Solidarité avaient contribué à créer : "Nous introduirons également les différents éléments de protection sociale dont une allocation pour ceux qui perdraient leur emploi. Il faut être cependant conscient que tout cela est lié aux dépenses budgétaires et ne doit donc pas dépasser les limites fixées par le but fondamental de la lutte contre l'inflation. Cette aide sera donc limitée."

Passage à l'économie de marché

En ce qui concerne les changements structurels de l'économie, le nouveau Premier ministre annonce que "le gouvernement prendra les mesures initiant le passage à une économie de marché moderne éprouvée par les pays développés. (...) Le principe fondamental en sera la vente publique et ouverte, accessible à tous les citoyens et aux institutions intéressées dans l'efficacité économique. Nous faciliterons l'achat des actions par les travailleurs des entreprises. Il y aura place également pour toute sorte d'autres formes de propriété efficaces du point de vue économique. (...) Il faudra établir les fondements légaux d'une bourse de valeurs (...) Il faut également lever les obstacles à la création de nouvelles banques privées". La politique des revenus sera soumise à ce choix : le nouvel impôt sur le revenu individuel sera progressif mais "l'échelle de sa progression ne sera pas en contradiction avec le but principal qui est de réveiller l'immense potentiel de l'initiative humaine et d'esprit d'entreprise qui dorment dans notre société."

La paysannerie, qui s'était massivement mobilisée au cours des mois précédents, contre la politique de bas prix d'achat et de hauts prix de vente des produits agricoles ne sera pas épargnée. Mazowiecki souligne "la nécessité de développer à la campagne, des secteurs productifs non agricoles, de manière à

créer des conditions d'emploi et des conditions de vie décentes pour les personnes travaillant, jusqu'à maintenant, sur des exploitations trop petites du point de vue économique". Bagatelle, lorsqu'on sait qu'il s'agit de plus du tiers de la paysannerie polonaise !

"Pour la première fois, depuis un demi siècle, la Pologne a un gouvernement qui peut être considéré par des millions de gens, comme étant le leur" (6).

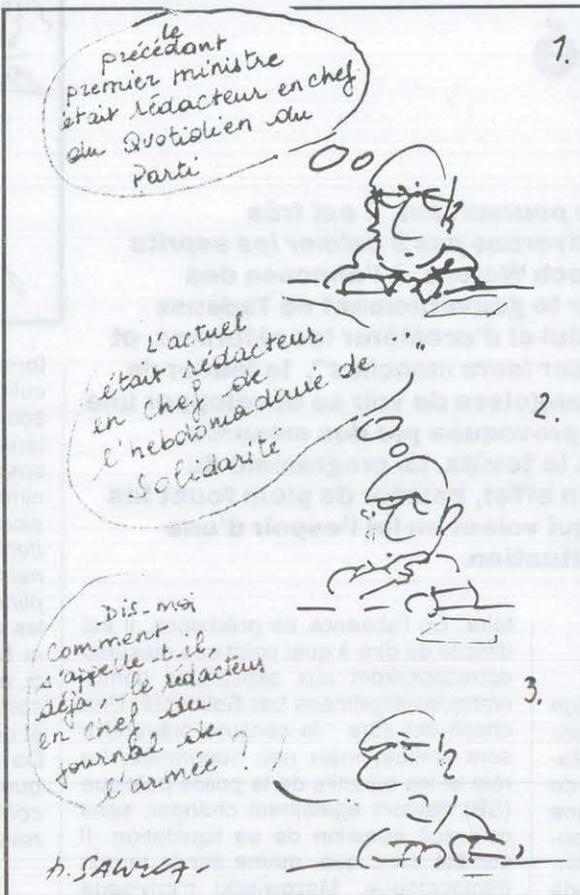
Mais cette rhétorique ne peut masquer les innombrables embûches sur la voie de la mise en pratique de ce programme. En ce qui concerne les réformes démocratiques, le nouveau gouvernement devra tenir compte de la résistance de l'appareil d'Etat, qu'il ne compte pas renouveler.

"Votre Premier ministre, notre appareil"

Cette situation est fort bien résumée par *Polityka* (l'hebdomadaire de l'aile libérale du POUP) en ces termes étalés en gras à la une : "Votre Premier ministre, notre appareil". L'auteur de l'article y dévoile, d'ailleurs, que c'est au milieu des années 80 que la *nomenklatura* — c'est-à-dire la liste des postes de responsabilités réservés aux gens sûrs — a atteint son apogée. Elle contenait, alors, 270 000 postes dont le pourvoi était soumis à l'approbation du POUP ou des trois partis de la coalition POUP/ZSL/SD, mais, en pratique, à la caste des officiers ! Ce n'est que lorsque cet appareil fut totalement repris en main, après la crise de 1980-1981, que la liste fut réduite de quatre-cinquièmes (7), en automne 1988. Ce que *Polityka* ne dit pas, c'est qu'entre-temps, d'autres mécanismes de contrôle et de protection de l'appareil en place, non directement liés à la superstructure partisane du POUP en débandade,

furent mis en place. La constitution récente d'un véritable gouvernement-bis, auprès du président Jaruzelski, doit, entre autre, permettre de maintenir ce contrôle.

Dans le domaine de l'économie, la situation est désastreuse. "Pour la première fois, depuis 1982, on observe une rapide baisse de la production. (...) En août, les prix ont augmenté de 50% et pour septembre, les économistes prévoient 40% de hausse. Si cela devait durer en une année nous aurions plus de 4 000% d'inflation, ce qui signifie que le petit pain coûterait non pas 40 mais 1 600 zlotys" (8). Au moment où Tadeusz Mazowiecki prononçait ces mots devant la Diète, non seulement le petit-pain coûtait déjà plus de 100 zlotys (et non 40), mais les estimations de l'inflation, pour septembre, étaient déjà dépassées. Les prix, libérés le 1er août par le gouvernement démissionnaire de Mieczyslaw Rakowski, loin d'effectuer un saut et de se stabiliser au niveau d'équilibre entre l'offre et la demande solvable, comme le prétendaient les ex-



Pour mener à bien ce programme, Mazowiecki, comme ces prédécesseurs, espère l'octroi de l'aide étrangère, dont il fixe le cadre : "Nous ne demandons pas une aide désintéressée, mais un engagement des investissements, de capitaux et de technologie, profitables pour tous". Il souligne également : "Nous sommes conscients que l'obtention d'une telle aide est conditionnée par la réalisation de l'implacable programme présenté" dans son exposé à la Diète, dévoilant ainsi les auteurs de ce programme : le FMI, le département d'Etat américain, le sommet des 7, etc.

Si dans les déclarations des dirigeants de Solidarité et des nouveaux ministres, on entend tel un refrain qu'il est impossible de réaliser les réformes sans l'assentiment de la société, Tadeusz Mazowiecki garde prudemment le silence sur la manière de vérifier si le programme qu'il propose pourrait obtenir un tel assentiment. S'appuyant sur l'indéniable espoir que son gouvernement a soulevé et sur la sympathie dont il jouit parmi les travailleurs, il préfère souligner que "les conditions existent aujourd'hui, permettant de dépasser l'opposition traditionnelle entre le bien de la nation et l'intérêt de l'Etat". Ce à quoi fait immédiatement écho Lech Walesa déclarant :

6) Déclaration publiée dans *Rzeczpospolita* du 13 septembre 1989.

7) *Polityka* numéro 35 du 2 septembre 1989.

8) Mazowiecki devant la Diète, op. cit.

les experts économiques tant du POUP que de Solidarité, ont poursuivi leur course effrénée vers le haut. Les devises occidentales, dont les cours surévalués du marché libre étaient, jusque-là, liés à l'existence de magasins bien achalandés, vendant les marchandises en équivalent-dollar, sont devenues des monnaies refuges. Leur cours a grimpé jusqu'à 14 000 zlotys pour un dollar et, d'après Mazowiecki, si rien ne change, il pourrait atteindre 44 000 zlotys d'ici un an. Mais — symbole du dérèglement économique du pays — même le cours du dollar est loin d'être stable à la hausse. Il suffit de la livraison de quelques marchandises déficitaires (ou théaurisables) pour que son cours s'effondre du jour au lendemain. Ainsi, le 11 septembre, le dollar a chuté à 9 000 zlotys, à la suite de l'émission par une société anonyme, de plusieurs milliers d'actions libellés en zlotys : la Banque nationale n'était pas capable de fournir les billets...

Crise des ciseaux

L'inflation contribue également à distendre les relations marchandes entre la ville et la campagne. En un an, le prix des porcelets a été multiplié par vingt, ce qui renverse tous les calculs des paysans éleveurs. Un journaliste polonais cite les propos d'un paysan : "J'ai vendu, il y a deux jours, un porc de 120 kilos pour 200 000 zlotys, et je voulais racher deux porcelets. Il apparaît qu'ils me coûteraient 150 000 zlotys, mais alors je n'aurais plus d'argent pour le fourrage qui me permettrait de les élever". Résultat immédiat : l'élevage baisse dangereusement et le déficit de la viande de porc sera encore plus grave en hiver. "Le paysan manque de capital circulant. L'inflation mange tout." (9) En ce qui concerne le reste de la production agricole, on annonce déjà des phénomènes de stockage chez les paysans. Ces derniers vendent leur production au compte-goutte, ou encore, s'empressent de placer leur revenu en dollars, seul moyen de préserver leur revenus.

Les grèves ont repris de plus belle. Il ne s'agit pas, en ce moment, de mouvements d'ampleur, ni de grèves spectaculaires touchant des grandes entreprises. Pour ces dernières, les augmentations salariales arrachées en juillet et août n'ont pas encore été annulées par l'inflation (mais c'est une question de semaines). Par ailleurs, l'espoir que le nouveau gouvernement use de son pouvoir pour bloquer rapidement la fuite en avant des prix est général (10).

Dans ces conditions, la mise en pratique des mesures annoncées par Mazowiecki devrait se heurter à la résistance des travailleurs. Les dirigeants de Solidarité en sont conscients, et rejettent maintenant l'idée d'un "moratoire des grèves" (dont Lech Walesa avait lancé l'idée fin août, avant d'être désavoué par plusieurs dirigeants régionaux de son équipe) et se limitent à souhaiter,

comme Lech Walesa, que le nouveau gouvernement "transforme efficacement notre pays, qu'il gagne le soutien social indispensable pour son action, et qu'il se révèle être un gouvernement à la mesure de nos aspirations communes et de la brèche qui s'ouvre devant la Pologne". Ceci, après avoir déclaré qu'il "entreprendra toutes les actions possibles pour faciliter au gouvernement l'accomplissement de sa difficile tâche", soulignant pourtant que le syndicat qu'il dirige "se préoccupe des conditions de vie aujourd'hui et demain" (11).

Cela ne signifie nullement que la direction de Solidarité soit prête à s'opposer, ne serait-ce que partiellement, aux mesures annoncées par Tadeusz Mazowiecki. Ce programme est le sien depuis 1985, et sur ce point, elle a rompu tout à fait consciemment avec le programme adopté lors du premier congrès de Solidarité, en août 1981. Cependant, elle sera sensible à la pression de sa base, en particulier, à l'approche du nouveau congrès qui devrait se tenir au début de l'année prochaine. Car, à la différence de l'équipe du général Jaruzelski et de ses appendices syndicaux (l'OPZZ), la direction Walesa de Solidarité tient sa force de l'organisation des travailleurs. Elle peut freiner une mobilisation, ou l'orienter vers des impasses, mais elle ne peut la briser sans scier la branche sur laquelle elle est assise.

Mobilisations ouvrières à l'horizon

Face au blocage de facto des salaires, et à la vie chère, des mobilisations ouvrières risquent de se produire dans les prochains mois, au risque de provoquer des divergences et des fractures au sein de Solidarité. Au cours des dernières années, l'évolution politique de sa direction était celle d'un appareil largement autonome vis-à-vis de sa base réduite au silence par la répression étatique. Le processus de bureaucratiation a ainsi pu s'étendre, sans provoquer une crise d'ampleur. Mais la reconstruction d'un syndicat légal modifie cette situation.

La crise apparue au sein du groupe de dirigeants historiques du syndicat, il y a un an, avec la création du Groupe de travail des membres de la Commission nationale, qui s'est frontalement opposé à l'équipe de direction autour de Lech Walesa, avait eu un écho limité dans le pays, car il s'agissait largement d'une bataille de généraux sans troupes. Aujourd'hui, elle risque de rebondir, tout en changeant de forme, face à la menace que les projets de Tadeusz Mazowiecki représentent pour la dignité et le niveau de vie des travailleurs. ■

26 septembre 1989

9) Jozef Kusmierk, dans *Gazeta Wyborcza* numéro 92 du 14 septembre 1989.

10) voir à ce sujet l'entretien avec les dirigeants de Solidarité de l'entreprise POLAR de Wrocław, page 20.

11) *Rzeczpospolita* du 13 septembre 1989.

Symptômes de crise dans l'appareil répressif

En 1980-1981, les fonctionnaires de la milice civique (police polonaise) ne sont pas parvenus, malgré des tentatives en mai-juin 1981, à constituer un syndicat indépendant et ceux qui ont essayé de le faire ont été très rapidement licenciés, sans que Solidarité ne réagisse. Cette fois-ci, ils sont décidés à ne pas laisser passer la chance de la libéralisation.

A Plekary Śląskie (Haute Silésie), le 7 septembre dernier, dans une lettre ouverte au nouveau Premier ministre, 54 d'entre eux demandent de séparer la milice et le service de sécurité (SB - police politique), de supprimer le département politique et le système de la nomenklatura dans la milice, de rendre à la milice les postes transférés depuis 1975 à la SB, de réorganiser les détachements de la police anti-émeute (ZOMO).

En proclamant qu'ils "veulent être une milice d'Etat et non d'un parti", ils annoncent qu'ils ont quitté le POUP. Enfin, ils revendiquent :

- une totale dépolitisation du service de la milice, ce qui permettrait à des personnes de diverses opinions et religions de travailler dans ce métier ;
- la mise en place de la protection juridique des fonctionnaires, et la création d'un syndicat indépendant de la milice ;
- la possibilité de réembaucher les fonctionnaires de la milice licenciés à cause de leurs opinions ;
- la possibilité d'obtenir un passeport pour tous les pays du monde.

Le 15 septembre, *Gazeta*, le quotidien de Solidarité, publiait une seconde lettre ouverte, adressée cette fois-ci au ministre de l'Intérieur et Vice-premier ministre, Czesław Kiszczak (membre du Bureau politique du POUP), dans laquelle 70 fonctionnaires de Plekary Śląskie annonçaient que leur décision de quitter le POUP était inspirée par la volonté affichée par ce dernier de "dépolitiser le ministère de l'Intérieur".

Quelques ambiguës que puissent être certaines des revendications des fonctionnaires de la milice, leur exigence de pouvoir former leur propre syndicat témoigne du début d'une crise dans l'appareil répressif, crise dont les premiers symptômes étaient déjà apparus lors des élections législatives de juin, au cours desquelles les candidats de Solidarité avaient obtenu un nombre non négligeable de voix dans les bureaux de vote réservés à l'armée et à la police. Elle mériterait d'être soutenue par Solidarité. ■

Mazowiecki vu par sa base



QUELLE EST L'ATTITUDE des syndicalistes de base envers le nouveau gouvernement ? Qu'attendent-ils de Tadeusz Mazowiecki ? Quelles mesures immédiates suggèrent-ils ? Le 13 septembre, au lendemain de la constitution du nouveau gouvernement, Inprecor a posé ces questions aux membres du présidium de la section de Solidarité de l'entreprise POLAR de Wrocław : Malgorzata Calinska, Zygmunt Klatka et Ryszard Chaszczewicz, permanents de Solidarité dans l'entreprise.

Cyryll SMUGA



"CERTAINS critiquent le groupe Walesa, mais qui, sinon lui, a su profiter de la pression sociale pour aboutir à cette situation dans laquelle tout le monde, y compris ses critiques, peuvent aujourd'hui s'exprimer librement ? Qui a permis que Solidarité renaisse légalement ? Qui donc nous a permis d'avoir, aujourd'hui, cette force que nous avons ? C'est Lech Walesa, alors que ceux qui le critiquent entretenaient la méfiance et affaiblissaient ainsi le rapport des forces en notre faveur. On ne peut tout changer d'un seul coup, par décret, il faut du temps", disent-ils.

ment, 930 travaillent dans les bureaux. Le salaire moyen en août était de 173 000 zlotys, à quoi il faut ajouter quelques 50 000 zlotys de primes et de 15 000 à 17 000 zlotys de prime de vie chère. Avec les quelques 240 000 zlotys touchés début septembre, un travailleur moyen de POLAR avait peu de chances de pouvoir nourrir sa famille jusqu'à la fin du mois : d'après les calculs publiés dans *Tygodnik Solidarnosc* (numéro 15, du 8 septembre 1989), et fondés sur les prix du 20 août dernier, le coût minimum de la seule nourriture pendant un mois, dans une famille de quatre personnes, était de 281 120 zlotys. Depuis, les prix ont continué à grimper. Rien d'étonnant si, comme le mentionne Zygmunt Klatka du présidium de Solidarité dans l'entreprise, "entre le 1er mai et le 1er août de cette année, l'entreprise a perdu 600 travailleurs, qui l'ont quittée à la recherche d'un travail mieux rémunéré".

La section de POLAR est, avec

celles des usines Hutmen et Hydral, une des plus fortes et des plus dynamiques de Solidarité à Wrocław. Le taux de syndicalisation y dépasse largement la moyenne régionale. Malgorzata Calinska, présidente de Solidarité de POLAR, y voit le résultat de "l'activité efficace du syndicalisme clandestin depuis 1981, de la continuité qui n'a jamais pu être brisée par la répression", et aussi de "l'activité du conseil d'autogestion — un des plus actifs en Pologne — dont les membres sont, pour la plupart, issus de Solidarité clandestine".

Attitude critique

Les dirigeants de Solidarité dans l'entreprise sont avant tout soucieux du renforcement du syndicat : "Ici, nous sommes forts et ils doivent compter avec nous, mais dans les petites entreprises, il est même arrivé que la direction constitue le syndicat avec ses propres gens. Le syndicat sera fort lorsqu'il sera présent partout. C'est pour cette raison qu'il y a quelques jours, nous avons publié une déclaration de rappel à l'ordre des directions régionale et nationale du syndicat, exigeant qu'elles réagissent plus vite aux problèmes quotidiens des travailleurs et qu'elles utilisent mieux leur presse pour informer les syndicalistes des droits qu'ils ont. Par exemple, nous n'avions appris (par la presse gouvernementale) l'existence d'un décret qui permet à chaque section syndicale, dès qu'elle compte 150 membres, de disposer d'un poste de permanent, que plus d'un mois après son adoption. Cela témoigne d'une faiblesse des structures de coordination qui devraient être plus au service de la base."

Attitude critique dont les racines remontent à l'attitude des élites oppositionnelles après les élections de juin : "Nous avons protesté auprès des députés du groupe parlementaire civique (OKP), après l'élection de Kiszczak au poste de Premier ministre. Déjà, l'élection de Ja-

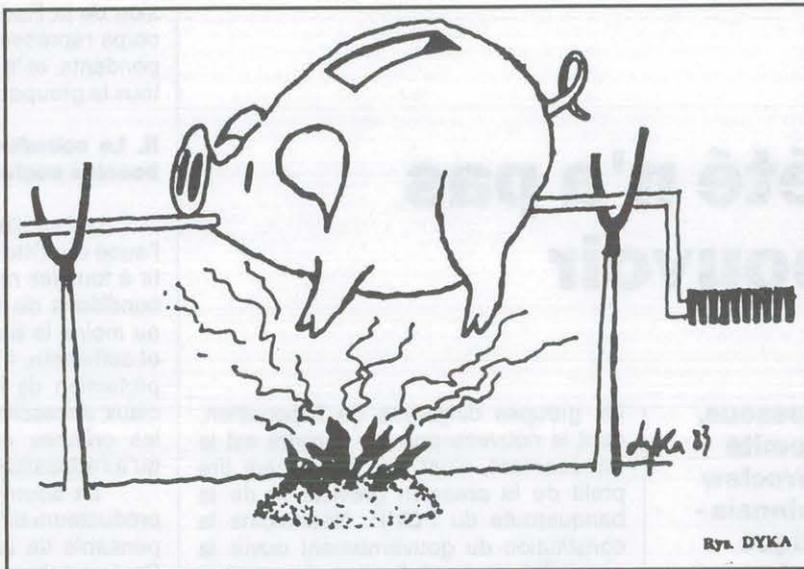
Une entreprise malade

Avec près de 8 000 employés, dont 4 900 regroupés sur le site de Wrocław, POLAR, principal producteur polonais de réfrigérateurs, congélateurs et machines à laver, fait partie des grandes entreprises du pays. Solidarité y regroupe 40% des salariés, le syndicat officiel OPZZ, 8%. Le conseil d'autogestion, dominé par les militants de Solidarité, vient d'y nommer une nouvelle directrice, non-membre du POUP, à la place de l'ancien directeur qui fut obligé de céder la place après avoir vainement tenté d'utiliser son poste pour obtenir la présidence d'une société anonyme, dont l'entreprise devait constituer la base.

Comme tant d'autres entreprises polonaises, Polar est malade. Son parc de machines est obsolète et usé à 60%. La structure de l'emploi est caractéristique de la gestion bureaucratique : sur les 4 900 salariés de Wrocław 3 150 sont ouvriers (dont 1 700 directement productifs, payés à la pièce), près de 900 exercent diverses fonctions de commande-



ruzelski à la présidence ne passait pas, et nous nous sommes sentis obligés de prendre la parole contre ces compromis qui vont trop loin. Nous devons leur rappeler par qui ils ont été élus. Telle était l'exigence unanime des travailleurs. Les réactions des travailleurs sont claires : ils s'en prennent à nous, et non aux députés, car c'est nous qui avons appelé à voter pour ces députés-là. Il est même arrivé que des membres de Solidarité rendent leurs cartes, ce qui n'est heureusement pas l'attitude générale."



journée de travail, et à la fin du mois, il faut une armée d'employés de bureau pour calculer mon gain. Si on supprimait ce contrôle tatillon, chaque ouvrier gagnerait du temps qu'il pourrait employer à produire, et on pourrait déplacer sur les chaînes (où on manque de personnel) au moins 100 personnes employées à des contrôles inutiles. Ce n'est qu'un exemple, on pourrait les multiplier. Dans tout le pays, en modifiant l'organisation du travail, on peut libérer des forces de travail immenses, en liquidant

L'inflation galopante est la principale préoccupation des travail-leurs. Les syndicalistes des entreprises ne comprennent pas l'attitude timorée de leurs directions sur ce terrain. Zygmunt Klatka : "Les directions régionale et nationale devraient réagir à la hausse des prix, ou du moins, expliquer dans leur presse ce qu'il en est. Depuis la table ronde, il n'y a pas eu de prise de position de Lech Wałęsa à ce sujet. En revanche, le journal télévisé donne chaque jour la parole à Martyniuk, de l'OPZZ, qui ne se gêne pas exiger une prime de vie chère de 40 000 zlotys à la place des 15 000 accordés, ce qui n'est pas sans écho."

Pour Malgorzata Calinska : "Actuellement il arrive que les prix de la nourriture augmentent deux fois par semaine, et cela, de l'ordre de plusieurs dizaines de pour-cent. Alors, les 15 000 zlotys ne règlent plus rien."

"Un gouvernement transitoire"

"Le gouvernement de Tadeusz Mazowiecki, c'est notre gouvernement", explique Zygmunt Klatka. Les dirigeants de Solidarité de POLAR considèrent qu'il s'agit d'un "gouvernement transitoire", et que sa composition devait tenir compte d'une telle situation. "Les gens ne se préoccupent pas de savoir qui occupe quel ministère. Ce qui importe, c'est que Mazowiecki dirige. Je connais des gens qui ont pleuré de joie en l'apprenant. Mazowiecki concentre sur sa personne un immense espoir, même si chacun sait qu'il a hérité d'une situation très difficile. Les gens attendent, en premier lieu, qu'il prenne des décisions rapides en ce qui concerne la fuite en avant des prix, et les augmentations quotidiennes du prix des aliments. Dans la résolution que nous avons adressée aux directions régionale et nationale de Solidarité, nous demandons que ce gouvernement compense, de manière honnête et sérieuse, la hausse des prix par une prime automatique de vie chère. Non pas 17 000 zlotys, alors que l'OPZZ en demande 40 000, et qu'en fait, de-

main, il peut s'avérer que la somme juste sera de 70 000 voire de 120 000 zlotys. Si ce gouvernement décide que la prime de vie chère doit être de tant, et que cette somme varie en fonction des variations des prix, alors la pression salariale cessera d'elle-même. Par ailleurs, il faut que le gouvernement fasse quelque chose pour arrêter ces hausses des prix, par exemple, en supprimant les intermédiaires. Si cela n'est pas fait, alors les gens vont s'imaginer que notre gouvernement a un intérêt dans cette hausse débridée des prix, afin de pouvoir l'arrêter plus tard, lorsqu'ils seront déjà très hauts, et obtenir ainsi un succès facile. Déjà, certains commencent à suggérer de telles choses."

S'ils espèrent que le nouveau gouvernement parviendra vite à bloquer les prix et compensera les hausses par une prime générale de vie chère, les syndicalistes de POLAR ont néanmoins conscience que la véritable clé pour améliorer la situation économique réside dans une réorganisation de la production, afin de pouvoir l'augmenter tout en diminuant les coûts. "En premier lieu, il faut débloquer la question des impôts dans tous le pays, afin que les entreprises puissent fonctionner. Le syndicat et le conseil d'autogestion doivent, pour leur part, organiser le déplacement des salariés de l'administration vers la production. Il faut l'accompagner d'une augmentation des salaires pour ceux qui vont des bureaux sur les chaînes, pour qu'ils voient immédiatement l'intérêt d'une telle réorganisation. Cela implique de liquider toute cette paperasserie inutile. Un exemple : dans la production, tous les ouvriers reçoivent des cartes de travail pour chaque tâche. Ainsi, avant d'entreprendre mon travail, je dois attendre qu'un contrôleur décide du temps que je devrais employer pour cette tâche ; puis le technologue prépare la carte qu'une employée remplit ; et enfin je peux travailler. Puis, je dois rapporter la carte au contre-maître qui lui-même la transmet à son chef, qui la donne aux comptables. Parfois, je peux avoir jusqu'à 50 cartes comme cela dans une

cette bureaucratie. Il en va de même à l'échelle du pays, où il y a trop de départements, trop d'échelons inutiles et donc trop d'appareil. Là, les structures d'autogestion territoriale auront du pain sur la planche".

La pénurie de certains produits de consommation courante — en particulier celle de cigarettes — ne peut, selon mes interlocuteurs, être expliquée par la désorganisation de la production. Ils se font écho des soupçons souvent formulés dans les queues : "Nous craignons que beaucoup de biens soient cachés dans des magasins, comme en 1981, et que le gouvernement Rakowski qui avait démissionné, mais a continué à gérer le pays pendant deux mois, ait sciemment constitué des stocks pour aggraver la situation."

Le contrôle social

Interrogés sur les possibilités de développer un contrôle syndical et social sur la distribution, comme cela avait débuté en 1981 sous l'impulsion de Solidarité, ils restent sceptiques. Zygmunt Klatka : "Nous sommes, aujourd'hui, à une autre étape des changements. Aujourd'hui, ce contrôle devrait être le fait de notre gouvernement, et de nos députés et sénateurs. Le niveau de conscience est aujourd'hui plus élevé : les gens savent qu'il y a quelqu'un qui a été mandaté par eux pour faire tout cela. En revanche, à la base, notre tâche principale doit être de reconstruire les structures syndicales, de manière à ce qu'elles regroupent au moins 50-60% des travailleurs. Sur ce terrain, nous avons besoin de l'unité du syndicat et de mettre fin aux querelles entre les radicaux et les modérés, entre les dirigeants anciens et nouveaux, car ces divisions entretiennent la méfiance envers le syndicat dans son ensemble et bloquent les adhésions. Aujourd'hui, il faut réunifier Solidarité et le prochain Congrès du syndicat qui devra avoir lieu rapidement va certainement le faire." ■

14 septembre 1989

La société n'a pas pris le pouvoir

NOUS PUBLIONS ci-dessous, une déclaration du Comité ouvrier régional de Wrocław du Parti socialiste polonais - Révolution démocratique (PPS-RD), au sujet de la formation du nouveau gouvernement de Tadeusz Mazowiecki.

DOCUMENT

LA NOMINATION de Tadeusz Mazowiecki au poste de premier ministre de la République populaire de Pologne est une expression de l'approfondissement de la crise du système de domination de la nomenklatura. Cet effet de l'émancipation sociale prend sa source dans la naissance de Solidarité, en tant que mouvement ouvrier indépendant de la bureaucratie, en août 1980. Huit années d'efforts du régime du général Jaruzelski en vue d'écraser la société auto-organisée se sont soldées par un échec.

"Démocratie à 35%"

La constitution du gouvernement de Tadeusz Mazowiecki ne signifie pas pour autant que la société ait pris le pouvoir. Ce gouvernement est fondé sur la "démocratie à 35%" et se porte garant de la non-remise en cause des fondements du système, malgré le fait que les électeurs se soient clairement prononcés, le 4 juin 1989, pour la liquidation de la nomenklatura.

Les principales structures du pouvoir — l'office de la présidence de la République, les ministères de l'Intérieur et de la Défense, la Banque nationale — échappent non seulement au contrôle de la société, mais même à celui du Premier ministre. En acceptant de telles conditions

les groupes dirigeants de l'opposition, dont le nouveau premier ministre est le représentant, n'ont pas pleinement tiré profit de la pression gréviste et de la banqueroute du POUP. Néanmoins la constitution du gouvernement ouvre la possibilité de la réalisation des aspirations sociales :

I. Suppression de toutes les survivances du régime totalitaire

— *La liquidation des mécanismes de domination de l'Etat sur la société, et en premier lieu, la dissolution de la SB (police politique), des ZOMO (police anti-émeute), et de l'ORMO (police supplétive), ainsi que la révision du Code pénal en vue de garantir les libertés démocratiques. Cela implique également la suppression du statut privilégié du POUP et de tous les groupes qui lui sont liés, ainsi que la garantie de l'éligibilité de toutes les personnes remplissant des fonctions de direction dans l'administration, comme dans l'économie. La soumission, enfin, de l'administration territoriale aux structures d'autogestion élues au cours d'élections libre, égales, secrètes, proportionnelles et directes.*

— *La garantie de la liberté d'activité politique et sociale, c'est-à-dire du droit illimité de grève et de constitution de syndicats, également dans la police et dans l'armée (y compris aux appelés) ; en accord avec la seconde des 21 revendications, de 1980, du Comité de grève inter-entreprises de Gdansk : "la garantie de la sécurité aux grévistes et aux personnes qui les soutiennent", et en accord avec la 7e de ces revendications, le paiement "des jours de grève à tous les grévistes, selon les modalités des congés payés".*

L'activité des partis politiques, qui constituent le fondement de la démocratie moderne et la condition pour que la société soit le sujet de l'histoire, ne peut être limitée par la loi.

— *La garantie de la liberté pleine de la presse et de l'information, par la liquidation de la censure et la suppression des garanties matérielles et juridiques des monopoles dans ce domaine, et en particulier, le partage entre tous les groupes politiques, sociaux, et culturels, des moyens matériels dont dispose RSW "Prasa-Książka-Ruch". La soumis-*

sion de la Radio et de la Télévision aux corps représentatifs des niveaux correspondants, et la garantie d'y accéder pour tous la groupes politiques et sociaux.

II. La soumission de l'économie aux besoins sociaux

Le but d'une économie moderne, à l'aube du XXI^e siècle, doit être de garantir à tous les membres de la société des conditions de vie décentes, c'est-à-dire au moins le droit à une nourriture saine et suffisante, à un logement correct, à la protection de la santé, aux services sociaux accessibles à tous (par exemple, les crèches et les maternelles), ainsi qu'à l'éducation et à la culture.

La soumission de l'économie aux producteurs directs est la condition indispensable de la réalisation de ces buts. Seul un tel modèle de la vie sociale garanti à chaque être humain la possibilité de réaliser ses aspirations, et constitue la prémisses de l'émancipation de la société.

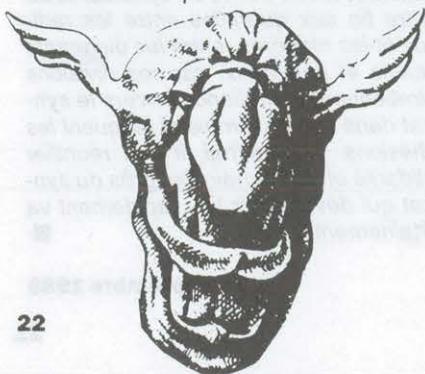
Jusqu'à son dernier moment, le gouvernement de Mieczyslaw Rakowski, suivant la voie de ses prédécesseurs et agissant au moyen des faits accomplis, a résolument orienté l'économie polonaise dans la direction opposée. Il a élargi les possibilités qui permettent l'appropriation privée par la nomenklatura, le développement du capital spéculatif-corrupteur, et a créé les conditions de la vente au capital étranger des biens de production nationaux. De plus, il a permis l'augmentation illimitée des prix des articles de consommation, en introduisant les mécanismes de marché dans une situation de grave pénurie alimentaire. Ce faisant, il a poursuivi le processus qui lie ensemble l'économie bureaucratique avec les mécanismes du marché, dégradant ainsi la situation matérielle de la majorité de la société.

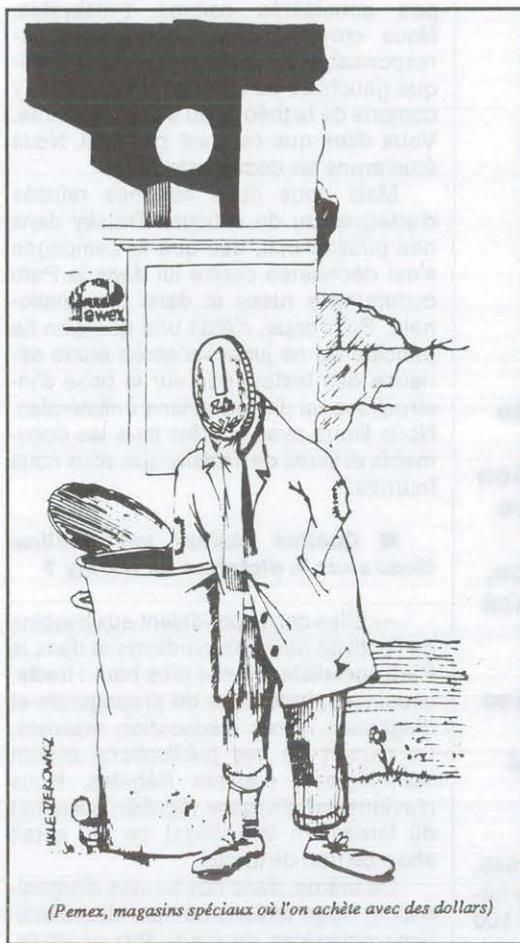
Le gouvernement de Tadeusz Mazowiecki devrait radicalement rompre avec la politique de ses prédécesseurs.

III. Lier plan, autogestion et marché

Il faut être conscient que le sort de l'économie repose avant tout dans les mains des collectifs des travailleurs eux-mêmes. Seule l'auto-organisation et la prise de l'initiative par les travailleurs peuvent casser la résistance du vieil appareil du parti-Etat, et conduire à une situation dans laquelle le nouveau gouvernement pourra réaliser des changements économiques profitables à la majorité.

Comme c'est stipulé dans la thèse numéro 1 du programme de Solidarité, adopté lors du Premier congrès national, en 1981, "nous exigeons l'introduction d'une réforme autogestionnaire et démocratique à tous les niveaux de la gestion, d'un nouvel ordre socio-économique qui liera la plan, l'autogestion et le marché. (...) Le fondement de l'économie devrait être l'entreprise sociale, gérée par le collectif des travailleurs représenté par leur Conseil, et dirigé au quotidien par un di-





recteur, nommé, après un concours, par le Conseil et révoqué par lui. (...) La réforme devrait socialiser la planification".

La réalisation d'une telle réforme exige l'instauration d'un contrôle social sur la production, exercé par les conseils d'autogestion des travailleurs, des agriculteurs et des artisans organisés dans des Chambres autogestionnaires, au niveau régional et national. Les conditions d'un tel contrôle sont :

— La garantie des mêmes possibilités d'action aux conseils d'autogestion, aux syndicats et aux autres représentations des travailleurs dans tous les secteurs de propriété, et l'unification du système juridique en ce qui concerne la production, l'emploi, le commerce, les conditions de travail et de salaire.

— La transformation des relations de travail dans l'entreprise dans le sens de la libération du travail (en particulier par la limitation radicale du nombre de surveillants) et de l'administration, et la garantie de leur éligibilité.

— La transparence des données économiques.

Le contrôle des travailleurs sur les moyens et les buts de la production constitue une étape indispensable sur la voie vers la prise de la responsabilité totale sur la gestion de l'économie par la société. La vérification de la production et des liens de coopération par les conseils d'autogestion et les Chambres autogestionnaires (par des rapports sur l'état des entreprises et de toute l'économie) permettra une discussion démocratique

nationale sur les principes de l'allocation centrale du surplus économique, de manière à pouvoir garantir une satisfaction de plus en plus large des besoins exprimés par la société. Bien qu'on ne puisse abolir l'emploi des mécanismes de marché dans la distribution, aussi longtemps que le développement économique ne permettra pas d'assurer la couverture totale des besoins en différents produits, dans des conditions de grave déficit, la décision d'emploi des mécanismes de marché devrait être soumise au choix de la société consciente de ses besoins.

IV. Autodéfense des travailleurs face aux effets de la crise

La gravité de la crise économique implique que les collectifs des travailleurs entreprennent immédiatement des actes d'autodéfense.

Contrôle des prix par les travailleurs

Les structures régionale de Solidarité, en coopération notamment avec les commissions syndicales dans le commerce et les services, doivent assurer le calcul et la publication hebdomadaire de la hausse du coût de la vie. Il faut exiger l'instauration, sur cette base, d'une prime hebdomadaire de vie chère. Le gouvernement devrait entreprendre des actions pour bloquer la hausse des prix.

Contrôle social sur la distribution des aliments

Suivant la thèse numéro 7 du programme de Solidarité, dans les conditions de grave déficit des biens alimentaires, les structures de base de Solidarité devraient prendre l'initiative de la création des commissions de travailleurs, chargées du marché et de l'alimentation, coordonnées à l'échelle du pays, et coopérant avec les maillons de Solidarité des agriculteurs individuels.

Le gouvernement de Tadeusz Mazowiecki devrait accorder à de telles commissions, le droit absolu de contrôle de tous les magasins dans lesquels peuvent être entreposés les articles de consommation, y compris les magasins dépendants des ministères de l'Intérieur et de la Défense.

Revaloriser le travail

Les gouvernements précédents ont entrepris le processus d'alignement des prix du marché intérieur sur le niveau du marché mondial. La part du travail dans l'ensemble des coûts de la production a été réduite de manière drastique.

Le gouvernement de Tadeusz Mazowiecki devrait, en accord avec Solidarité, entreprendre une réforme radicale du système des salaires, et avant tout, ac-

croître la part des salaires dans les coûts, jusqu'au niveau mondial moyen.

Garantir le droit au travail

Comme le formule la thèse numéro 9 du programme de Solidarité, "nous nous prononçons pour le droit général au travail et contre le chômage. (...) Dans les entreprises où des réductions sont prévues, les commissions syndicales devraient envisager la possibilité de changement de poste de travail, ou de réduction du temps de travail sans réduction du revenu." Comme les syndicats d'Europe occidentale, nous exigeons la semaine de 35 heures.

Dénoncer la dette

Comme l'a justement remarqué le nouveau Premier ministre dans son exposé devant la Diète, "l'économie est étranglée par la dette extérieure". Depuis 1971, 49 milliards de dollars d'emprunts ont été contractés. 44 milliards ont été remboursés, mais pourtant, il reste 39 milliards de dollars de dette.

La société ne peut être responsable pour les dettes contractées par la nomenclatura, ni pour le gaspillage de son régime.

Retrouver la souveraineté économique et politique

1) Rejeter les conditions du FMI, dont la réalisation doit conduire à une réduction drastique du niveau de vie et à la soumission de la politique économique polonaise au capital étranger.

2) Réviser les accords militaires et économiques qui découlent, pour la Pologne, de l'adhésion au Traité de Varsovie et au COMECON.

V. La République autogérée

En accord avec le programme de Solidarité, "nous voulons une véritable socialisation du système de gestion et de l'économie. C'est pourquoi nous nous dirigeons vers une Pologne autogérée."

Election libre de l'Assemblée Constituante

La loi fondamentale doit être l'expression d'un choix conscient et libre de la société. Le nouveau gouvernement devrait organiser l'élection libre, égale, proportionnelle, directe, et secrète de la Constituante, en particulier, en assurant des mêmes conditions matérielles à tous les candidats, pour mener la campagne électorale.

La question du pouvoir

La voie vers la République autogérée implique la liquidation totale du pouvoir de la nomenclatura. C'est la tâche que seul peut remplir le mouvement ouvrier auto-organisé, riche de l'expérience de l'état de guerre et de l'activité clandestine, luttant pour la prise du pouvoir dans l'entreprise, comme dans la région et dans l'Etat. ■

Wroclaw, le 13 septembre 1989

De la République des conseils ouvriers... aux géôles de Staline

LA CONFERENCE sur la IVe Internationale, que notre camarade Ernest Mandel a tenu à l'Université de Budapest, le 20 juin 1989, a été une manifestation supplémentaire de l'accélération spectaculaire du processus de démocratisation et d'ouverture au pluralisme politique en Hongrie. Cette conférence a été fidèlement résumée dans le principal quotidien de l'opposition, ainsi que dans d'autres quotidiens. La radio hongroise a diffusé deux interviews d'Ernest Mandel sur la IVe Internationale. Pendant son séjour à Budapest, Mandel a pu rencontrer Pal Demény, un des derniers survivants de la République hongroise des conseils ouvriers et fondateurs du Parti communiste hongrois. Nous publions ci-dessous l'interview qu'il a accordé à Inprecor.

INPRECOR : Vous êtes un des fondateurs du Parti communiste hongrois (PCH), vous n'en êtes plus membre. Avez-vous été exclu ?

Pal DEMENY : Non. J'ai quitté le PCH avec d'autres, en 1924, pour des raisons de divergences politiques profondes qui portaient essentiellement sur trois questions.

Sous l'impulsion du Komintern, d'abord de la direction de Zinoviev, puis celle de Staline, des dirigeants du PCH, coupés de la réalité du pays, voulaient nous imposer une politique gauchiste suicidaire. Ils diffusaient la théorie et la pratique du social-fascisme. Ils voulaient nous empêcher de travailler au sein des syndicats et de la social-démocratie qui étaient restés légaux sous le régime de Horthy [pour les références historiques et biographiques, voir encadré ci-contre, ndlr], alors que le PC était dans l'illégalité. Ils s'opposaient à la tactique du front unique. Ils voulaient qu'on fasse de l'agitation pour la dictature du prolétariat, alors que la classe ouvrière était dans une situation défensive.

Tout cela menait le PC dans une impasse et une paralysie quasi-totale. Nous ne l'avons pas accepté, de même que nous n'avons pas accepté le chantage à l'aide financière, accordée ou coupée selon la servilité dont on faisait preuve à l'égard des ukazes de Moscou. Les mots-d'ordre propagés de Moscou, par Gerô d'abord (qui, plus tard, a trempé dans les meurtres du Guépéou en Espagne et dans l'assassinat de Trotsky), puis de Margaret Andez, et enfin de Rakosi, n'avaient aucun écho dans le pays.

Cela a abouti à un affaiblissement or-

ganisationnel extrême. Quand, en 1945, les troupes soviétiques ont envahi le territoire hongrois, il y avait à peine 100 membres du PCH. Nous nous avons pu rassembler et maintenir organisé un nombre de communistes 5 à 10 fois plus élevé, malgré le fait que nous ne recevions l'aide de personne.

Pour nous, l'Internationale communiste était une véritable Internationale du vivant de Lénine, entre 1919-1923. A partir de 1924, elle a dégénéré. Se soumettre à sa discipline mécanique aurait pratiquement signifié la fin du mouvement communiste en Hongrie.

■ Vous a-t-on accusé de trotskysme ?

— Oui, mais nous ne nous sommes



pas considérés comme trotskystes. Nous croyions que Trotsky était coresponsable, avec Zinoviev, de la politique gauchiste des années 1924-1925, y compris de la théorie du social-fascisme. Vous dites que ce n'est pas vrai. Nous étudierons les documents.

Mais nous nous sommes refusés d'attaquer ou de critiquer Trotsky dans nos publications, dès que la campagne s'est déchaînée contre lui dans le Parti communiste russe et dans l'Internationale. Pour nous, c'était une question de principe de ne juger qu'après étude sérieuse des textes, non sur la base d'instructions ou d'informations unilatérales. Nous lirons avec intérêt tous les documents et livres de Trotsky que vous nous fournirez.

■ Quelles étaient vos publications sous la dictature de Horthy ?

— Elles correspondaient aux besoins de l'activité dans les syndicats et dans le Parti socialiste, décrite plus haut : tracts, circulaires, brochures de propagande et d'agitation, livres d'éducation marxiste. La plupart de ces publications étaient semi-légales, d'autres illégales. Nous n'avions pas d'organe régulier, qui aurait dû forcément être illégal, ce qui aurait absorbé trop de forces.

De même, dans nos formes d'organisation, nous tenions compte des conditions concrètes du pays. Par exemple, nous n'appelions pas nos organismes de base "cellules", ce qui aurait automatiquement aggravé les peines de prison pour nos camarades arrêtés. Nous les appelions "groupes". Pour la même raison, nous ne nous appelions pas "Opposition communiste", mais plutôt "gauche du mouvement ouvrier", "mouvement ouvrier de gauche". Mais cela ne nous empêcha pas de fonctionner comme une organisation cohérente, bien structurée, disciplinée.

Nous nous sommes tenus à l'écart des querelles de fraction qui ont déchiré l'émigration communiste hongroise. Paradoxalement, pour cette raison, l'organe officiel du PC hongrois, ainsi que les publications de Moscou, ne nous attaquaient pas souvent, ni trop durement. Ils nous considéraient comme des "sociaux-démocrates de gauche". Nous mêmes avons essayé de nous abstenir de toute polémique publique avec le PCH, sauf à de très rares occasions.

■ Le problème de la répression était-il donc si grave ?

— Sans aucun doute, et ce, pas seulement pendant la période de la terreur blanche qui a succédé à la chute de la République des Soviets. Mais ce n'était pas aussi grave que sous la dictature fasciste proprement dite, après que les nazis renversèrent Horthy en 1944. On pouvait survivre et se défendre plus ou moins efficacement, avec un comportement politique et organisationnel qui tenait compte de la réalité du pays.

Petit aperçu historique

De Bela Kun à Horthy : Après l'effondrement de l'empire habsbourgeois, en novembre 1918, le pouvoir fut assumé en Hongrie, par le comte Michel Karolyi qui se révéla totalement incapable de mettre fin à la situation d'instabilité dominante dans le pays. Dans la vague révolutionnaire qui fit suite à la défaite des puissances centrales et à la naissance du régime soviétique en Russie, le pouvoir fut remis, le 21 mars 1919, entre les mains du Parti socialiste, et du Parti communiste qui venait d'être créé. L'éphémère République des conseils ouvriers, dirigée par le leader communiste Bela Kun, fut écrasée militairement par les Alliés, vainqueurs peu après de la République soviétique bavaroise. C'était la fin des espoirs d'une extension de la révolution russe en Europe centrale. Le gouvernement de Bela Kun démissionna le 1er août 1919. Dans la période de l'entre-deux-guerres, la Hongrie subira la dictature militaire de l'amiral Horthy, qui déclencha la répression contre le mouvement ouvrier. Le PC entra dans la clandestinité. Nombres de ses dirigeants furent arrêtés et d'autres émigrèrent.

La stalinisation du PC : La soumission des Partis communistes au contrôle du PC russe fut amorcée en 1924, dans le cadre de la prétendue "bolchevisation", lorsque le Komintern était encore dirigé par Zinoviev. Dès 1928, après le VIe congrès de la IIIe Internationale, la théorie du "social-fascisme", fondée sur l'identification de la social-démocratie avec le fascisme et, par conséquent, sur le refus de toute action commune avec les courants réformistes du mouvement ouvrier, fut imposée aux différentes sections. La critique de cette orientation ultra-gauchiste et sectaire, entretenant l'attente d'une révolution imminente dans une phase de recul et d'affaiblissement du mouvement ouvrier, fut à l'origine des premiers noyaux d'opposition au sein des Partis communistes. Ernő Gerő, Margaret Andez et Mathias Rakosi dirigèrent successivement le PC hongrois clandestin, à partir du centre extérieur situé à Moscou. Les leaders communistes Laszlo Rajk et Janos Kadar joueront un rôle de premier plan en

Hongrie, après la Deuxième Guerre mondiale.

La fondation de la République populaire : En 1946, au moment de la proclamation de la République hongroise (après la fin de l'occupation nazie et l'invasion du pays par l'Armée rouge), le gouvernement est formé par une coalition d'unité nationale. Dès 1947, avec le début de la guerre froide, la Hongrie se transforme progressivement en une "démocratie populaire" : le pluripartisme est remplacé par un système de parti unique (après la fusion du Parti socialiste et du PC), l'économie est complètement nationalisée et "assimilée" au modèle soviétique. Le pays demeure sous l'influence de l'URSS. En 1949, se constitue la République populaire hongroise, qui adhère au Pacte de Varsovie. Dans le cadre du nouveau régime stalinien, des vagues de répression contre les opposants et les communistes critiques se poursuivent incessamment (en particulier en 1949 et en 1953).

Imre Nagy et la révolution de 1956 : Le 23 octobre 1956, à la suite des mobilisations des ouvriers et des intellectuels en solidarité avec les grèves de Poznan, en Pologne, Imre Nagy devient chef du gouvernement. L'intervention des troupes de l'URSS radicalise la mobilisation populaire, qui débouche sur la formation de conseils ouvriers coordonnés à l'échelle nationale. Nagy proclame la neutralité de la Hongrie pour protester contre l'afflux des troupes soviétiques et participe, avec les dirigeants ouvriers de l'insurrection, à la formation d'un nouveau Parti communiste, le Parti socialiste ouvrier hongrois. Les manifestations pour la démocratie se sont transformées en une révolution politique anti-bureaucratique. Le 4 novembre, l'armée soviétique attaque Budapest. La deuxième République soviétique hongroise sera écrasée définitivement, un mois plus tard, après une résistance acharnée. La répression s'est poursuivie sous le régime de Janos Kadar. Imre Nagy est pendu, ainsi que le maréchal Maléter et le journaliste Miklos Gimes, le 16 juillet 1958, après un procès secret. ■

■ Vous-même, avez-vous été victime de la répression sous Horthy ?

— Oui, j'ai été arrêté une première fois en 1919, puis une deuxième fois en 1921, puis encore une fois, plus tard. Au total, j'ai passé six ans en prison, sous la dictature.

■ Quelle était votre activité principale sous la dictature de Horthy ?

— Nous défendions les intérêts des travailleurs. Nous organisions beaucoup de grèves. Nous essayions de pénétrer

surtout dans les organisations légales du mouvement ouvrier : les syndicats, les amis de la nature, les espérantistes (1), les associations culturelles. Notre influence y était prépondérante pendant d'assez longues périodes.

■ Quelle a été l'activité de votre tendance après l'avènement du fascisme en 1944 ?

— Nous avons alors donné la priorité à la lutte armée, au sabotage, à la protection des camarades persécutés, y compris des dirigeants du PC comme

Rajk et Kadar ; à la protection des Juifs menacés d'extermination. Presque toute la résistance armée à Budapest était dirigée par nous. Nous étions aidés par l'organisation juive socialiste de gauche, Haschomer Hazair. Nous avons créé trois entreprises légales où nous avons casé des camarades à nous, des camarades communistes, des prisonniers de guerre soviétiques, et des Juifs directement menacés d'extermination. L'Etat d'Israël nous a d'ailleurs placés parmi les "Justes" qui ont sauvé beaucoup de vies humaines des griffes des bourreaux nazis.

■ Qu'est-il arrivé au moment de la libération de Budapest ?

— Le 6 novembre 1944, les deux fractions communistes ont fusionné. Mais on ne pouvait plus faire grand chose, vu l'intensité des bombardements, à Budapest. Au début de février 1945, l'armée soviétique a libéré le quartier de Budapest où je résidais avec ma famille. Le 13 février 1945, Gabor Peter (plus tard chef de la police politique stalinienne en Hongrie) m'a rendu visite. Il m'a dit que Gerő, le numéro deux du Parti après Rakosi, venait d'arriver de Moscou à Budapest, et voulait me rencontrer pour discuter avec moi de la fusion. Je l'ai suivi. Mais la voiture m'a emmené au local de la police politique. On m'y a retenu prisonnier. J'ai demandé pour quelles raisons j'étais arrêté. On m'a répondu : "Tu es plus intelligent politiquement que nous, et nous refusons donc de discuter avec toi. Tu es un adversaire de Rakosi et tu es arrêté au nom du parti."

■ Combien de temps êtes-vous resté en prison, sous les staliniens ?

— 11 ans et 8 mois. J'ai donc fait au total plus de 18 ans de prison, sous Horthy et sous les staliniens. J'ai eu droit à deux procès : un premier en 1946, où j'ai été condamné à 4 ans et 6 mois de prison, pour "espionnage et collaboration avec la dictature et les fascistes". Peine absurde qui démontre bien que les accusateurs ne croyaient pas eux-mêmes à leurs calomnies. Mais ce qui est grave, c'est qu'à ce moment, il y avait encore un gouvernement de coalition, et qu'aussi bien les sociaux-démocrates que le Parti des petits propriétaires (2) ont cru, dans leur presse, les calomnies staliniennes.

En 1953, j'ai été condamné une deuxième fois à 10 ans de travaux forcés, pour "activités contre la Constitution

1) adeptes de l'esperanto, qui se veut une langue universelle dont le premier livre d'étude est dû au polonais Lazare Zamenhof, en 1887. Le principe est que toute lettre de l'alphabet ne représente qu'un son, quelle que soit sa place par rapport à une autre lettre. Cette langue s'écrit comme elle se prononce et se prononce comme elle se parle. Sa structure s'apparente aux langues agglutinantes (japonais, coréen, turc, finois, etc) et permet de former une multitude de mots nuancés, à partir d'un nombre limité d'éléments.

2) Le Parti des petits propriétaires était un parti populaire des paysans qui remporta les élections de 1944, devant le PC hongrois. Il participa au gouvernement de coalition nationale après la Seconde Guerre mondiale.

et agitation hostile à l'Etat". "Activité" et "agitation" que j'aurais menées alors que j'étais déjà en prison ! Notez que "l'activité hostile" est punie d'une peine plus grave que l'espionnage. C'est un véritable univers ubuesque.

J'ai été libéré le 13 février 1956. Ma femme est restée 4 ans en prison, ma fille 5 ans. Par la suite, j'ai été complètement réhabilité. D'abord en 1957, des accusations formulées lors du procès de 1953 ; ensuite en 1989, des accusations de 1946. J'ai reçu, à ces occasions, nombre de documents attestant mon honorabilité.

■ Quel est votre jugement sur la révolution de 1956 ?

— Je n'ai pas pu y participer personnellement, car j'étais gravement malade des suites de ma longue captivité. C'était une vraie révolution populaire, portée avant tout par la jeunesse ouvrière, et appuyée par la quasi-totalité des ouvriers de Budapest et des autres grandes villes. Il y avait évidemment des lumps et des éléments criminels qui cherchaient à profiter des événements, mais cela arrive dans toutes les révolutions et cela n'a nullement déterminé sa nature.

Les soldats et la police municipale sont passés, dans leur grande majorité, du côté des masses populaires insurgées.

Cela étant dit, c'était une révolution irréaliste, sans débouché politique immédiat. Les troupes soviétiques étaient dans le pays. Moscou n'avait aucune intention de les retirer et d'abandonner la Hongrie. On y craignait les effets déstabilisateurs qu'un retrait de la Hongrie du Pacte de Varsovie, aurait eu sur l'ensemble des pays de l'Est.

■ Que pensez-vous d'Imre Nagy ? Que pensez-vous de sa réhabilitation ?

— Imre Nagy était un vieux communiste sincère, dévoué au communisme. A l'origine, il était d'ailleurs un communiste d'obéissance soviétique. Après 1953, il a pris ses distances et est devenu un communiste avant tout dévoué à la classe ouvrière et au peuple de Hongrie. Il a essayé de sauver ce qu'on pouvait sauver du mouvement communiste en Hongrie, en se mettant presque malgré lui à la tête de la révolution. C'était un honnête dirigeant communiste. Il a eu un comportement des plus dignes devant ses bourreaux. Sa réhabilitation est un acte de justice indispensable.

■ Que pensez-vous du système multipartite qui s'installe en Hongrie ?

— Qu'il vive ! Le peuple le veut. En lui-même, il ne menace pas la survie du socialisme.

**Budapest, Juin 1989
propos recueillis par
Ernest Mandel**



La glasnost et ses limites

Débat sur le nombre des victimes du stalinisme

LORS DE SON DISCOURS à l'occasion du 70e anniversaire de la révolution d'octobre, en 1987, Gorbatchev parla de "milliers" de victimes du stalinisme. Dans les milieux scientifiques soviétiques, il était déjà normal de donner des estimations qui allaient bien au-delà de ce chiffre. En juin 1987, l'économiste Nikolai Shmelev affirmait publiquement, lors d'une conférence universitaire, qu'environ 17 millions de citoyens soviétiques furent internés dans les camps de déportation et de travail, entre le début des procès de Moscou (1936-1937) et la mort de Staline (1953). Cependant, le langage tenu par la presse demeurerait beaucoup plus "prudent" (c'est-à-dire mensonger). Le membre du Politburo Aleksandr Yakovlev déclarait que les "rumeurs", estimant à plusieurs millions les victimes du stalinisme n'étaient que des inventions de la propagande occidentale (*Reuter*, 3 novembre 1987).

Après deux ans de *glasnost*, le langage de la presse et de l'historiographie soviétiques apparaît aujourd'hui considérablement changé. Dans le numéro de février de la revue *Argumenty i fakty* (numéro 5, 1989), l'historien Roy Medvev — un ancien opposant récemment réadmis au Parti communiste sur sa demande — fournit une analyse détaillée et rigoureuse de la répression stalinienne entre la fin des années 20 et l'avènement de Kroutchev. Selon son estimation, le nombre global de ceux qui furent persécutés ou périrent sous les coups de la police secrète, et à cause de la politique économique aberrante du stalinisme (la collectivisation forcée et ses suites), atteint le chiffre de 40 millions de personnes. Il partage cette masse impressionnante de victimes en plusieurs catégories : a) 1 million de personnes exilées ou emprisonnées, entre 1927 et 1929, sous l'accusation de "sabotage" et d'attitude "contre-révolutionnaire" (les trotskystes et les autres opposants au sein du Parti) ; b) 9-11 millions de paysans arrachés à leurs terres durant la collectivisation forcée des campagnes (on suppose que la plupart périrent) ; c) 6-7 millions tués par la famine infligée aux campagnes soviéti-

ques, en 1932-1933, en conséquence du processus de "dékoulakisation" ; d) 1,5-2 millions de paysans (surtout paysans pauvres et non pas *koulaks*) arrêtés en 1932 sous l'accusation de résistance contre la "propriété sociale" ; e) 1 million de personnes exilées de Moscou et Leningrad en 1935, accusées d'appartenir à l'ancienne noblesse et aux classes bourgeoises ; f) 5-7 millions d'opposants réprimés dans la période des procès de Moscou, parmi lesquels 1 million furent exécutés et les autres internés dans les camps de déportation (très peu nombreux furent ceux qui en sortirent) ; g) les victimes de la répression en Ukraine occidentale et en Biélorussie, en 1939, et en Boukovine du nord, en 1941 (dont 1 million furent réhabilités en 1987-1988) ; h) 2-3 millions de citoyens envoyés dans les camps de déportation pour insubordination à la législation du travail imposée en 1941 ; i) les victimes de la répression stalinienne lors de la seconde guerre mondiale (2 millions d'Allemands et 3 millions de Musulmans soviétiques) ; l) plus de 1 million de citoyens arrêtés pour des raisons politiques, juste après la guerre, entre 1946 et la mort de Staline.

Vladimir Tikhonov, un réformiste libéral membre de l'Académie soviétique des sciences agricoles, avait déjà estimé autour de 15 millions le nombre de paysans déplacés (sans terres et sans maison) après la collectivisation, dont 12 millions furent déportés en Sibérie (*Liternaya gazeta*, numéro 31, 1988). La confirmation des progrès accomplis par le rétablissement de la vérité historique est donnée par le nouveau manuel scolaire d'histoire soviétique, qui reprend le chiffre de 40 millions de victimes du stalinisme proposé par Roy Medvev (voir Yu.i. Korabev, I.A. Fedosov, Yu.S. Borisov, *Istoriya SSSR*, Moscou, 1989, pp. 332 et 336).

Soljenitsyne bientôt publié en URSS

DEPUIS son expulsion, en 1974, le prix Nobel de la littérature et célèbre dissident de droite Aleksandre Soljenitsyne, demeurait interdit en URSS. Plusieurs citoyens soviétiques connaissaient déjà ses ouvrages, qui ont été publiés en *samizdat*, mais son œuvre restait soumise à la censure. En octobre 1988, la revue

de critique littéraire *Novyi mir* projeta la publication de la lecture faite par l'écrivain lors de la cérémonie de livraison du prix Nobel, ainsi que la publication, en plusieurs parties, de son célèbre ouvrage *l'Archipel du goulag*. Une décision soudaine, prise au sommet du pouvoir soviétique, bloqua cette initiative éditoriale (voir *Russkaya mysl* du 28 octobre 1988). Cette mesure répressive fut immédiatement condamnée par toute l'intelligentsia soviétique, des partisans de la *perestroïka* comme les libéraux A. Sakharov, A. Voznesensky et S. Zalygin, jusqu'aux nationalistes et conservateurs (ce qui est tout à fait naturel) comme V. Rasputin et I. Glazunov.

Cependant, quelques mois plus tard, la "lecture du Nobel" parut dans *Novyi mir* (numéro 7, 1989), avec l'annonce de la prochaine publication de plusieurs ouvrages de l'écrivain exilé. En même temps, la maison d'édition "Sovetsky pisatel" a annoncé la publication des œuvres de Soljenitsyne (y compris la version intégrale de *l'Archipel du goulag*) en 1989-1990. Il s'agirait de 7 volumes avec un tirage global de 300 000 exemplaires (voir V. Yakimenko, "Sem'tomov Solzhenitsyna", *Komsomols'kaya pravda* du 13 juillet 1989).

Il faut souligner que beaucoup d'intellectuels favorables à la publication de ces œuvres ne partagent ni les positions réactionnaires et antidémocratiques, ni le nationalisme grand-russe de Soljenitsyne. Il s'agit pour eux d'un refus de la censure et certainement pas d'une adhésion aux idées de cet écrivain russe.

Par exemple, l'historien Roy Medvev a souligné que, dans ses livres, le dissident russe fait preuve d'une opposition acharnée non seulement contre le stalinisme, mais aussi contre le léninisme et, plus en général, contre la révolution d'octobre (voir R. Medvev, *Chinovniki prinosyat mne izvinenya*, *Molodezh' Moldavii* du 14 février 1989). Le critique littéraire Benedikt Sarnov a été très explicite sur la signification de cet abandon de la censure à l'égard de cet auteur : "Tant que les œuvres de Soljenitsyne ne seront pas publiées dans ce pays, son activité d'artiste, d'idéologue et d'écrivain demeurera au-delà de toute critique. Et cela, évidemment, crée les bases pour la naissance d'un culte de Soljenitsyne, qui est mauvais, comme toute forme de culte" (*Ogonyok*, numéro 23, 1989, pp. 12-13).

L'intellectuel et dissident marxiste Boris Kagarlitsky est intervenu dans ce débat, reconnaissant d'une part, la nécessité de "réhabiliter" Soljenitsyne et d'arrêter toute censure à son égard, mais en soulignant aussi, d'autre part, les dangers représentés par ses idées et

ses ouvrages qui pourraient alimenter le processus en cours du renouveau de la pensée conservatrice et slavophile. A ce propos, il a remarqué que l'orientation idéologique actuelle de Soljenitsyne présente beaucoup d'affinités avec le courant réactionnaire, nationaliste et antisémite russe, inspiré par le mouvement Pamyat. Kagarlitsky a ajouté aussi que si les autorités soviétiques veulent faire preuve de cohérence dans le domaine de la liberté de pensée et d'expression, elles devraient mettre fin à la censure qui frappe encore beaucoup de penseurs marxistes (non seulement russes) (*Knizhnoe obozrenie* du 2 septembre 1988, p. 5). Evidemment, les œuvres de Trotsky inquiètent la bureaucratie soviétique beaucoup plus que les écrits de Soljenitsyne...

Retour de l'URSS d'André Gide publié à Léninegrad

A L'EPOQUE du Front populaire, lorsque de nombreux intellectuels français devinrent des "compagnons de route" du Parti communiste, André Gide, probablement le plus célèbre d'entre eux, fut invité en Union soviétique pour pouvoir regarder de près les merveilles du socialisme et en témoigner dans son pays. La déception cuisante de l'écrivain face à la réalité du stalinisme fut exprimée dans un pamphlet, *Retour de l'URSS*, qui dénonçait l'autoritarisme et la dictature bureaucratique dominantes en Russie. André Gide, jusqu'alors exalté par *L'Humanité* comme un "génie" de la littérature française, fut soudainement couvert de boue, traité de "renégat", et même son homosexualité fut exploitée pour condamner sa "dégradation morale". *Retour de l'URSS*, qui représente une étape importante dans l'histoire de la perception de la réalité soviétique par

l'intelligentsia occidentale, est resté interdit pendant plus de cinquante ans dans le pays où il fut conçu. Aujourd'hui, la publication de cet ouvrage par la revue de Léninegrad *Zvezda*, dans l'atmosphère bouillonnante de la *Glasnost*, ajoute une autre pièce à l'entreprise de démantèlement du passé stalinien. ■

Le stalinisme de Roy Medvev traduit en Union soviétique

L'HISTORIEN RUSSE Roy Medvev, auteur d'un ouvrage de référence très connu par les lecteurs occidentaux sous le titre de *Le stalinisme (Let History Judge)*, publié pour la première fois à New York, en 1971, commence à acquérir une réputation de plus en plus significative dans l'Union soviétique de la *glasnost*, après plusieurs années d'exclusion des institutions universitaires et de censure sur ses recherches. Une nouvelle édition, revue et augmentée sur la base de sources nouvelles, et de l'immense littérature historique accumulée en Occident depuis presque vingt ans, vient de paraître aux Etats Unis, chez Columbia University Press.

Indépendamment du jugement que l'on peut porter sur cet ouvrage, sa valeur scientifique et l'honnêteté intellectuelle de son auteur sont tout à fait évidentes. Dans ce livre pondéreux de 800 pages, on peut trouver une dénonciation argumentée et fondée du stalinisme, des répressions des années 30 et 40, de la collectivisation forcée, de la politique étrangère soviétique lors du pacte Ribbentrop-Molotov de 1939, ainsi que les éléments nécessaires pour une étude objective des débats dans le Parti communiste russe des années 20. En particulier, cette nouvelle édition met en valeur, sous une lumière positive, le rôle joué par Trotsky dans les années 30, en tant qu'opposant cohérent et lucide au stalinisme.

Roy Medvev, qui fut exclu du PCUS, en 1969, à cause de ce livre (dont des extraits parurent en *samizdat*), a été réintégré, en avril dernier, et ensuite élu au Congrès des députés du peuple. Son ouvrage sera publié prochainement en Union soviétique, comme cela avait déjà été annoncé, l'année dernière, par la *Komsomolskaya pravda* (numéro du 12 juin 1988). Récemment, Medvev a écrit une longue introduction à des extraits de la célèbre biographie de Trotsky, par Isaac Deutscher, paru dans la revue *Inostrannaya literatura* (numéro 3, 1989). ■

PARUTION DE QUATRIEME INTERNATIONALE numéro 34, août-octobre 1989

Au sommaire :

Environnement : notre sort commun ?
François MOREAU

Marxisme et écologie
Tiziano BAGAROLO

Classe ouvrière et syndicats aux Etats-Unis
Kim MOODY

La question nationale dans l'Etat espagnol
Résolution de la LCR

La crise dans les sociétés bureaucratiques :
changements et perspectives
Livio MAITAN

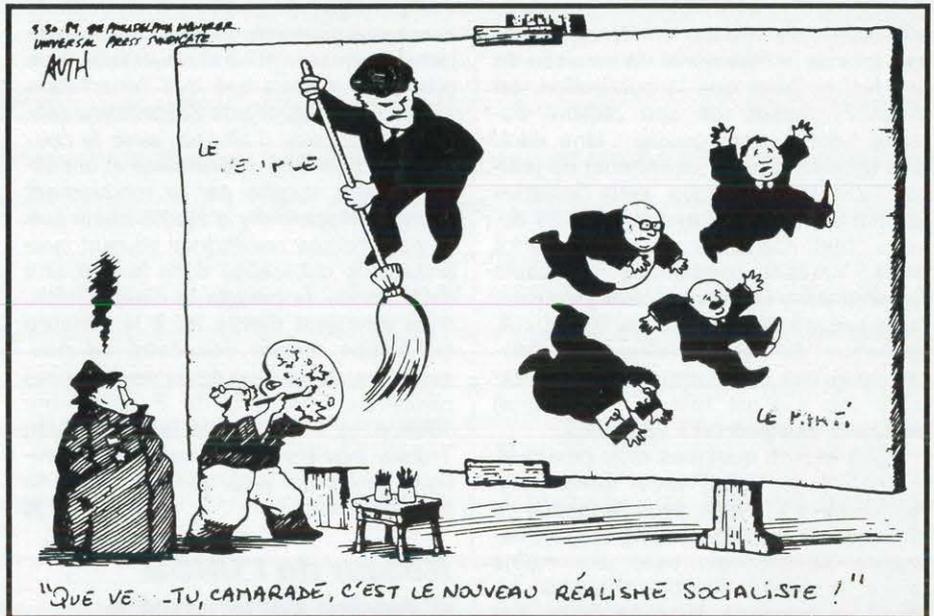
Elt sine aux Etats-Unis

BORIS ELTSINE, membre du Comité central du Parti communiste soviétique, et enfant terrible de la *perestroïka*, vient d'achever son séjour aux Etats-Unis, où il avait été invité afin de tenir plusieurs conférences dans le cadre des universités américaines. Si le voyage semble avoir été très agréable, beaucoup moins agréable a été, sans doute, le retour à Moscou, où la *Pravda* reproduisait un article du quotidien italien *Repubblica*, qui donnait des larges informations au sujet de la vie mondaine menée par Eltsine aux Etats-Unis, et notamment le nombre de bouteilles de whisky qu'il aurait consommées et la collection complète de cassettes-vidéo de Rambo qu'il semble avoir achetée (*Repubblica*, 14 septembre 1989).

Après la réaction indignée d'Eltsine (qui a qualifié ces rumeurs de "complot américain"), des prises de position en sa faveur dans les journaux radicaux *proglasnost*, ainsi qu'une déclaration du Politburo, et même une manifestation de solidarité qui eut lieu à Moscou, la *Pravda* a publié une petite note où elle présente ses excuses au leader moscovite et qualifie de diffamateur le correspondant de *Repubblica* aux Etats Unis, Vittorio Zucconi (*Pravda*, 21 septembre 1989). Par la suite, le journal italien *Repubblica*, a publié un article daté du 24 septembre, déclarant par la plume de son rédacteur en chef que la tournée aux Etats-Unis de Boris Eltsine "avait été relatée avec trop de brusquerie et trop d'imprécision dans les détails, ce qui a été utilisé à Moscou comme arme politique contre lui. Ceci n'a jamais été notre intention", et a présenté ses excuses à Eltsine (*Les Nouvelles de Moscou* du 29 septembre 1989).

Il semble, en effet, clair que les secteurs conservateurs de l'appareil bureaucratique soviétique ont essayé d'exploiter cette affaire afin de régler leurs comptes avec l'aile radicale de la *perestroïka*. Vitali Tretiakov, rédacteur en chef adjoint des *Nouvelles de Moscou*, écrivait notamment, dans son éditorial, que "la glasnost qui fouille dans le linge sale d'autrui est un vieux procédé utilisé pour étouffer la glasnost authentique. Je ne m'intéresse nullement à ce qu'Eltsine a bu ou acheté aux Etats-Unis. Nous voyons en lui un personnage politique. Je préférerais savoir comment Eltsine a représenté notre pays en Amérique, et quels ont été ses sujets d'entretien" (*Les Nouvelles de Moscou*, numéro spécial "l'URSS dans les livres", septembre 1989).

Mais c'est justement sur ce dernier point que les performances américaines d'Eltsine semblent les plus inquiétantes : à New York, après avoir manifesté son éblouissement face à la statue de la liberté, Eltsine a avoué avoir "changé, en une journée et demie, (...) toutes les impressions sur les Etats-Unis, le capitalisme et les Nord-américains" qu'il s'était



formées "depuis des années". Pour ne pas laisser de doutes sur le type de changement intervenu dans sa vision du capitalisme occidental, il a également précisé que, face à l'URSS, où "l'économie est en crise, la finance est en crise, le Parti communiste est en crise, les nationalités sont en crise et où le niveau de vie n'a pas augmenté depuis quatre ans de *perestroïka* (...), le capitalisme, non seulement n'est pas pourrissant, comme on le dit souvent, mais est en train de prospérer" (*El Pais*, 12 septembre 1989). Dans les rues de New York, il n'a pu retenir son admiration face à la richesse des magasins : "Je n'avais jamais vu autant de propreté, de marchandises et d'efficacité", aurait-il déclaré.

Ce qui est important n'est pas, en effet, de savoir si Eltsine a été séduit par les mythes américains (Rambo) ou le "charme" des supermarchés et des bars occidentaux, mais s'il a fini par se convertir, lui aussi, aux "vertus" de l'économie capitaliste... ■

L'antisémitisme russe dénoncé dans la presse soviétique

Parmi les centaines de revues et journaux de la "presse informelle" soviétique, on peut trouver des publications culturelles juives et parfois sionistes, comme par exemple le *Bulletin de liaison culturelle avec Israël* ou le *Bulletin de l'Association culturelle juive*. Cependant, la propagande tapageuse du groupe nationaliste et antisémite "Pamyat" commence à se faire menaçante et jouit souvent de l'approbation des autorités officielles. Le 2 février dernier, la revue *Sovetskaya kultura* publiait une lettre de onze importants intellectuels de Leningrad alarmés par la nouvelle de l'élection au Congrès des députés du peuple de Nikita Zherbin, membre bien connu de "Pamyat", et agitateur antisémite dans des meetings publiques.

Un "spécialiste" soviétique de la question juive, le très prolifique professeur biélorusse Vladimir Begun, a été jugé et condamné l'année dernière, à Moscou, à cause de son ouvrage *La menace sioniste*, qui s'est révélé n'être rien d'autre qu'un plagiat de *Mein Kampf* (*Izvestia* du 27 février 1988). Selon Sergei Rogov et Vladimir Nosenko, l'antisémitisme toléré ou diffusé par le régime serait à l'origine de l'émigration massive de dizaines de milliers de Juifs soviétiques (*Sovetskaya kultura* du 9 février 1989). ■

Trotsky et Mandel publiés en Pologne

FIN 1988, la direction de l'association officielle des étudiants polonais de l'Ecole Polytechnique de Wroclaw a publié, avec mention "à usage interne", la traduction polonaise de la "Révolution Trahie" de Léon Trotsky. L'intérêt suscité par ce livre à conduit l'éditeur à en assurer un second tirage. Le même éditeur a publié, en 1989, un recueil de textes de Trotsky sur la révolution allemande, ainsi qu'un recueil d'articles d'Ernest Mandel sous le titre "De la bureaucratie et de la planification économique".

Même si les tirages limités, et le fait que ces textes ont été publiés par une association assimilée à la bureaucratie, aient réduit leur circulation, une brèche était ouverte. En mars 1989, le grand hebdomadaire varsovien *Kultura* a publié, à plus de cent mille exemplaires, deux chapitres de la "Révolution Trahie" : "le Thermidor soviétique" et "Où va l'URSS ?", dans la traduction d'Aleksander Achmatowicz. La publication était suivie de la mention : "à paraître prochainement par les soins de l'Institut éditorial des syndicats (IWZZ)", une maison d'édition dont le statut lui impose la publication des livres qui lui sont soumis par tous les syndicats, donc y compris Solidarité (depuis sa légalisation). ■